



St Paul Areds
Commune à vivre

BULLETIN ANNUEL 2020

Jacques Chirac le 12 juin 1987 4

Assainissement La Proutière 7

Passaport du civisme 17

Extension Salle de Sport 21

Animations MARPA 30

Mot du Maire	3
--------------	---

ÉVÈNEMENT

Visite de Jacques Chirac	4
--------------------------	---

URBANISME & ENVIRONNEMENT

Travaux voirie, lotissement	5
Gestion des déchets	6
Horaire déchèteries	7
Concours des maisons fleuries	7
CAUE	7
PCAET	8
Guide de l'habitat durable	8
PLUIH	9

CULTURE & PATRIMOINE

Mot de l'élú	10
Patrimoine Saint-Paulais	10
Cabaret Saint Paul	11
La Gorouée	11
Les Jeunes Farfadets	12

ENFANCE & JEUNESSE

Mot de l'élú	13
Accueil de loisirs Les Polichinelles	13
Bibliothèque	15
Restaurant scolaire municipal	15
Animation jeunesse	16
Conseil Municipal des Enfants	17
Passeport du civisme	17
Grandir en famille	17
Opération argent de poche	18
OGEC	18
APEL	19
Service garderie du soir	19
Atelier d'éveil « les P'tits Lutins »	20
MAM Les Pitchouns	20

SPORTS & LOISIRS

Mot de l'élú	21
Tennis de table	22
Basket Loisirs	22
Farfa des Raids	23
Badminton Saint-Paulais	23
Les Farfa'Pieds	24
Farfa Loc', location de matériel	25

SPORTS & LOISIRS

Les Farfadets Football	26
Gym adulte	26
Comité des courses	27
Palet Club St Paulais	27
Expression corporelle	28
Jus de pommes	28
Gerbe de l'Amitié	28

ACTION SOCIALE

Mot de l'élú	29
La Matinale du Handicap	29
L'Avand'Hier	30
La Marpa	30

DIVERS

Cœur du Monde, Aide à la Mission Gondon	31
UNC - AFN	32
Location résidence Ardiden	33

ÉCONOMIE

Les artisans commerçants, entreprises et professions libérales	34
La fibre optique	35

ÉTAT CIVIL

naissances, mariages, décès	36
-----------------------------	----

INFOS PRATIQUES

Carte d'identité, passeport	
Permis de conduire, carte grise	37
Mairie	38
Nouvel arrivant	38
Inscription liste électorale	38
Défibrillateur	38
Propriétaires de chiens	38
Numéros d'urgence	38
Transport solidaire	38
Recommandations du pilote de drone loisir	39
Recensement de la population 2020	39
Associations	40
Tarifs municipaux	42
Calendrier des fêtes	43



Vive la campagne !

Nous avons la chance d'habiter dans **une commune rurale** ! Une ruralité trop souvent mise à mal au travers de l'actualité, dans des situations conflictuelles entre les habitants et les autres acteurs de la commune, notamment le monde agricole. Venir habiter à la campagne, c'est accepter un environnement, que certains voient comme une contrainte, alors qu'il fait au contraire la **richesse de notre cadre de vie**. La campagne, c'est d'abord un paysage... façonné par le travail de nos agriculteurs, qui en bon père de famille adapte au fil du temps leurs techniques et leur approche de la protection de l'environnement, conscients de leur rôle à jouer pour être plus vertueux.



Que serait notre paysage sans le travail des agriculteurs ? Les berges des ruisseaux, les chemins ruraux, les champs, la protection des haies, si caractéristiques de notre beau bocage, sont autant de préoccupations du monde agricole partagé avec la commune.

En habitant Saint Paul en Pareds, nous avons fait le choix de la ruralité, adoptant alors un mode de vie qui implique le respect de cet environnement rural avec ses avantages et ses particularités. Vous remarquez que, volontairement, je n'utilise pas le mot d'inconvénient. Car non, ce n'est pas un inconvénient d'entendre les oiseaux chanter, des vaches meugler, de voir les oiseaux nicher dans nos arbres, les feuilles mortes qui jonchent le sol, des herbes folles qui viennent reprendre leur droit aux bords de nos routes ou sur nos trottoirs !

Tout environnement a les défauts de ses qualités, mais je vous invite à réfléchir et à apprendre à (re)découvrir les richesses de notre territoire, pour relativiser les jours de doute. Il vous suffira d'un court séjour à Paris pour être certain d'avoir fait le bon choix en venant habiter à la campagne ! Cette ruralité, ce sont nos racines. Une terre riche d'histoire, de nature, de passions et de relations humaines... où nous avons fait le choix d'y élever nos enfants. Soyons donc fiers d'être des ruraux ! Fier de notre commune et de ses atouts !

Le dynamisme de notre territoire est la preuve qu'il fait bon vivre à la campagne. Un dynamisme et une attractivité qui impliquent une réflexion au niveau communautaire sur de nombreux points, notamment :

- L'élaboration d'un **PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat)** : la phase de diagnostic est désormais terminée et la rédaction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), projet politique qui définit les orientations de développement en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces et de préservation, sera à rédiger par les nouveaux élus courant 2020-2021.
- Une réflexion partagée autour des actions à mener dans le cadre du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

2020 : Finalisation de travaux très attendus !

Des vestiaires au TOP... pour des sportifs au TOP !

Ça y est ils arrivent après 21 ans d'attente ! Enfin la patience porte ses fruits ! Dans nos petites collectivités chaque projet se murit avec le temps... Je souhaite aux associations utilisatrices de trouver le confort qu'elles ont su attendre avec patience.

Une station d'épuration à la Proutière !

Les travaux de passage des réseaux ont démarré le 18 septembre et devraient se terminer par la réalisation de la station à roseaux en début d'année. Les travaux se sont déroulés en concertation avec les habitants pour le placement des tabourets. Nous avons profité du passage du réseau d'eaux usées pour remplacer certaines canalisations d'eaux pluviales très vétustes. Merci aux entreprises MIGNE TP et SODAF pour la qualité de leur travail et de nos relations pendant les travaux. Et Merci aux agents de la Communauté de Communes, Luc et Marion, qui nous accompagnent pour vérifier la bonne exécution des travaux.

Des noms à toutes les rues...des numéros à chaque maison !

La loi nous oblige à réaliser une Base d'Adressage Locale. L'objectif, à court et moyen terme, est que chaque maison puisse bénéficier d'un point d'adressage précis, composé :

- d'un numéro
- d'un nom de rue (ou de Cité)
- d'un point GPS

Ceci afin de permettre une meilleure intervention des secours, des livraisons et demain permettre aux particuliers d'accéder à la fibre à l'abonné. Nous avons donc revu l'ensemble des rues et numéros de la commune. A chacun d'entre vous de faire ensuite le nécessaire pour transmettre toutes modifications de vos coordonnées à vos organismes référents.

2020 : année de recensement !

2020 sera une nouvelle année de **recensement** de la population, qui se déroulera du 16 janvier au 15 février. Trois agents recenseurs passeront vous rencontrer à votre domicile. Merci à vous de leur réserver le meilleur accueil, et n'oubliez pas que se faire recenser est une obligation.

Je profite de ce traditionnel édito pour remercier tous les adjoints, conseillers délégués et les conseillers municipaux pour leur implication au service de la population. Je tiens à saluer également le travail de tout le personnel municipal, qui chaque jour, œuvre pour le bien de la commune et le bien-être de ses habitants, et, qui font en sorte que nos multiples projets voient le jour. La vie d'une commune, c'est un tout. Et c'est ensemble que nous faisons avancer nos projets.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année 2020.

Bénédicte GARDIN

Mot de l'élu

Lors du décès de Jacques Chirac, nous avons publié sur la page Facebook de la Commune quelques photos pour rappeler aux St Paulais, la venue du premier ministre en 1987, évènement inoubliable pour ceux qui l'ont vécu. Cette publication a suscité un record d'interactions,

de partages et de réactions... Preuve que l'évènement a marqué les esprits. Merci à Roland Fontenit d'avoir accepté de nous raconter l'histoire de cette visite historique pour notre commune.

Bénédicte GARDIN

◆ 12 JUIN 1987 JACQUES CHIRAC, PREMIER MINISTRE, EN VISITE À SAINT PAUL EN PAREDS.



Lors du décès de l'ancien Président Jacques CHIRAC, beaucoup d'entre vous se sont interrogés sur les raisons de sa venue à Saint-Paul-en-Pareds.

Le 12 juin 1987, pour fêter le 10^{ème} anniversaire de la Cinescénie du Puy du Fou, Philippe de Villiers, Secrétaire d'Etat à la Culture, a invité de nombreuses personnalités du monde politique et de la Culture et notamment : Jacques CHIRAC, alors 1^{er} Ministre.

Souhaitant rassembler ses adhérents, Michel LEBOEUF, Président vendéen du RPR, est à la recherche d'une salle communale à proximité du Puy du Fou. C'est ainsi qu'Hubert CHIRON, conseiller municipal, propose la salle des fêtes de St Paul.

Entre l'annonce le lundi d'un possible passage sur la commune, pour ensuite se rendre aux Epesses pour la réception officielle, la sécurité veille au grain. Ce n'est seulement que le mercredi matin que nous sommes avertis par la Préfecture de la venue du 1^{er} Ministre à St Paul pour rencontrer les membres du RPR vers 16h.

Immédiatement, nous décidons une réunion du Conseil avec les associations pour organiser son accueil avant la réunion politique... animation, barriérage, décoration tricolore sur le parcours, grande brioche et cadeaux, invitation à toute la population...

Tout est prêt le vendredi 12 juin à 15 h quand l'hélicoptère atterrit sur le terrain de foot, puis montée dans la CX prêtée par Marcel SOURISSEAU dans laquelle j'ai parcouru les 500 m jusqu'au carrefour de l'Église.

Les St Paulais étaient nombreux derrière les barrières pour le traditionnel bain de foule, poignées de mains, bises aux enfants avec le sourire joyeux qui le caractérisait. S'en sont suivis, petit mot d'accueil, remise de cadeaux par 3 enfants, danse de la brioche avec les puyfolais de St Paul conduits par Nanette BOUDAUD et Rémy PABOEUF et enfin distribution de la brioche que Jacques Chirac coupait lui-même dans une ambiance digne d'une kermesse...

Avec un peu de retard, la réunion politique s'est déroulée devant plus de 200 personnes et devait se clore par un buffet froid à l'Auberge des Farfadets. A la sortie de la réunion, il s'est naturellement prêté au jeu des autographes (sur le capot d'une peugeot 505), sollicité par les St Paulais qui attendaient sa sortie... puis photo avec le Conseil Municipal.

A l'annonce qu'un buffet était prévu à l'étage de l'Auberge, il veut absolument rester au buffet et décide de monter reconnaître les lieux. Marie-Andrée MASSÉ et Marie VION n'ont certainement pas oublié comment elles ont monté les marches de l'escalier de l'Auberge sous les grands bras du 1^{er} Ministre !

Mais protocole oblige, son entourage lui signifie avec insistance qu'il est attendu à la réception officielle au Puy du Fou à 19h. C'est en ronchonnant qu'il nous quitte pour reprendre l'hélicoptère, après un bref passage au bar.

De cette petite histoire de la venue d'un 1^{er} Ministre dans notre commune, restent les souvenirs et les images de la rencontre en toute simplicité avec un homme d'Etat qui entrera dans l'Histoire de France en devenant Président de la République.

Roland Fontenit
Maire Honoraire



Mot de l'élu

Vous avez un projet d'amélioration de votre habitat

Tous travaux ou modifications sur votre propriété (clôture, abris de jardin, préau, aménagement d'une nouvelle pièce...) sont soumis à une réglementation (PLU, règlement du lotissement...). Avant chaque projet d'amélioration de votre habitat ou dans votre jardin, vous devez au préalable vous renseigner en mairie ou à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers pour les documents à fournir pour une demande d'autorisation. Les travaux seront exécutés seulement après autorisation du service instructeur de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers. Nous vous informons de la mise en place (à l'échelle nationale) d'une assistance aux administrés pour remplir les dossiers d'urbanisme : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>, cette démarche vise à rendre plus intelligible l'application du droit des sols pour les citoyens.

Guy-Marie Giraud

COMMISSION URBANISME & ENVIRONNEMENT



Cédric Barraud, Sandrine Voisine, Yvonnec Merlet, Gaëtan Blanchard, Olivier Gounord et Guy-Marie Giraud

☛ **Quel que soit votre projet, prenez contact avec les services :**

- Mairie : accueilmairie1@saintpaulenpards.fr
- CCPH : urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr

◆ LES HIRONDELLES 3

Les constructions vont bon train : une première maison est déjà habitée.

Sur les 21 lots mis en vente :

- 10 permis sont accordés,
- 6 permis sont en cours,
- 3 lots font l'objet d'une réservation.

Il ne reste à la vente, que le lot n°4 d'une superficie de 493 m² et le lot n°5 de 475 m².



◆ ASSAINISSEMENT LA PROUTIERE

L'entreprise Mignet TP vient de terminer l'ensemble du réseau :

- 490 m linéaire de tranchées et pose de tuyauterie
- 24 regards de visites
- 30 branchements individuels (tabourets)

Pendant les travaux, 50 m de réseaux d'eau pluviale ainsi qu'un regard avaloire et diverses réparations ont été pris en charge par la commune.

La station est en cours de construction par l'entreprise SODAF.TP. Pour la réfection définitive de la voirie, il faudra attendre les beaux jours (début du printemps)



◆ LES DÉCHETS

Vous venez d'emménager à Saint-Paul-en-Pareds et vous arrivez d'une commune extérieure à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers. Pour la gestion de vos déchets, vous devez demander votre Tri-carte au service redevance incitative rue du 11 Novembre aux Herbiers (derrière les Ateliers 19 et 20 du Parc des expositions).

☛ **Le service vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 contact : 0 800 115 160 (appel gratuit).**



◆ TRI DES EMBALLAGES : NON AUX IMBRIQUÉS



Depuis maintenant deux ans, tous les emballages se trient en Vendée ; une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'habitant, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages, à VENDEE TRI, est difficile à réaliser, malgré les équipements automatisés. L'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboîté dedans. Autre, exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium dans des boîtes en carton ne sont pas détectées.

Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas le recyclage. En plus, les balles de matières conditionnées contenant des intrus seront refusées par le recycleur.

Alors n'imbriquez jamais un emballage dans un autre ; autrement dit, n'emboîtez pas vos emballages.

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc **pour l'usager**. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage. Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler **qu'une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages**, sont à déposer en vrac, **séparés les uns des autres**, dans les sacs ou bacs jaunes. Et si vous avez besoin de gagner de la place, vous pouvez compacter, un par un, vos emballages.

◆ LA REDEVANCE INCITATIVE

BAISSE DE LA REDEVANCE INCITATIVE EN 2020



Avec sa nouvelle brigade de propreté, le Pays des Herbiers a renforcé la surveillance des conteneurs pour limiter l'incivisme.

Une récente enquête de l'association Zéro Waste a classé les territoires de France en fonction de leur production d'ordures ménagères. Avec 77kg par an et par habitant, le Pays des Herbiers arrive à la 2^{ème} place de ce classement national. Cette performance est une victoire collective, le fruit de l'implication et de la vigilance de

chacun. Ce record de tri et la gestion saine du service a permis aux élus de voter fin 2019 une baisse du montant de la redevance en 2020, de l'ordre de 5%.

Ensemble, poursuivons la réduction des déchets !

• Barème tarifaire de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères en 2020

Nombre de personnes dans le foyer	Nombre d'ouvertures de tambours incluses	Montant annuel de la redevance	Prix d'un dépôt supplémentaire (au-delà du forfait)
1	15	124 €	3,80€
2	20	156 €	
3	28	181 €	
4	35	202 €	
5	38	208 €	
6 et +	43	217 €	

◆ DÉCHÈTERIES : HORAIRES D'OUVERTURE

LES HERBIERS

LA TREBUSSONNIERE - 02 51 66 82 27

Lundi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30

Mardi : 14h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30

Jeudi : 14h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30

Samedi : 9h - 12h et 14h30 - 17h30

BEAUREPAIRE

RTE DU CHIRON - 02 51 66 82 27

Lundi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 9h00 à 12h00

LES ÉPESSES

RTE DES TROIS CHENES - 02 51 66 82 27

Lundi : de 14h30 à 17h30

Vendredi : de 14h30 à 17h30

Samedi : de 14h30 à 17h30

MOUCHAMPS

ZONE INDUSTRIELLE - 02 51 66 82 27

Lundi : de 14h30 à 17h30

Vendredi : de 14h30 à 17h30

Samedi : de 14h30 à 17h30

VENDRENNES

RTE DE MESNARD- 02 51 66 82 27

Lundi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 9h00 à 12h00

◆ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les jardiniers amateurs peuvent s'inscrire à la mairie jusqu'au 15 avril 2020. Le jury communal fera son choix au début du mois de mai.

La commune relance son concours des maisons fleuries. Tout le monde peut tenter sa chance, propriétaires comme locataires. Les professionnels en jardinerie sont néanmoins exclus. Un jury se déplacera chez chacun des participants pour évaluer sa décoration en fonction de la catégorie et d'une grille de notation.

Celle-ci prend en compte la vue d'ensemble, l'harmonie, la diversité et la créativité. Les vainqueurs seront qualifiés pour le concours intercommunal.

Ce concours relève de l'action « Paysage de votre commune », c'est-à-dire le label de qualité de vie « Villes et villages fleuris », piloté par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE 85).



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecture - Services architecturaux et urbanisme (service clients)
Architettura - Servizi architettonici di urbanistica (servizio clienti)
Architectuur - Diensten van architectuur en urbanisme
Photographie - François SARTRETT



◆ PCAET : POUR NOTRE AVENIR, NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT

PCAET. Derrière ce terme un peu barbare, se cache le Plan Climat-Air-Energie Territorial. En clair : un programme d'actions pour **réduire les besoins énergétiques** de notre territoire, **augmenter la part d'énergies renouvelables** et trouver des solutions pour **lutter contre les risques climatiques** (tempêtes, canicules, sécheresses, pollutions, glissements de terrain, inondations....).

Par ce travail, nos communes et l'intercommunalité entendent participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, au maintien de la bonne qualité de l'air au Pays des Herbiers et ainsi à la préservation de la santé des habitants du territoire. Elles souhaitent également œuvrer ensemble pour tendre vers l'autonomie énergétique du territoire.

LES ETAPES

L'élaboration du PCAET passe par une phase de diagnostic, suivie de la définition de la stratégie et de la rédaction du plan d'actions. Le PCAET doit être adopté définitivement en juin 2020.

Deux journées de concertation avec les acteurs externes (entreprises, agriculteurs, associations ...) se tiendront les 7 et 8 janvier 2020.



◆ **VOTRE GUIDE DE L'HABITAT DURABLE**

Pour connaître les nouvelles subventions habitat du Pays des Herbiers, retirez le dernier « Guide de l'Habitat durable » en mairie ou consultez-le sur paysdesherbiers.fr

➔ **Renseignements et prise de rendez-vous**
au 02 51 91 87 06 / habitat@paysdesherbiers.fr



Aménagement du territoire

◆ PLUiH : LE DIAGNOSTIC EST ACHEVÉ

Il y a un an, le Pays des Herbiers débutait l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**, accompagné du futur Programme Local de l'Habitat (PLUiH). Il s'agit d'un travail de longue haleine qui permettra à terme d'aménager de manière collective et harmonieuse le Pays des Herbiers.



Le PLUiH remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme communaux et traduira géographiquement la volonté politique, en termes d'aménagement, d'habitat, d'économie, d'implantation des grands équipements, de zonages...

« En bref, le PLUiH, c'est le volet opérationnel du projet de territoire, spécifique à l'urbanisme et à l'habitat, pour les 10 à 15 années à venir », explique Véronique Besse, présidente du Pays des Herbiers.

DIAGNOSTIC PRÉSENTÉ LE 16 OCTOBRE

L'élaboration du PLUiH a débuté par la réalisation du diagnostic de territoire. Celui-ci a été présenté en réunion publique, face à un auditoire bien garni. Cette restitution a permis d'offrir une vue globale du territoire, sur des thématiques très vastes : la population, le développement urbain, le paysage, l'eau, les activités économiques, l'habitat, le patrimoine ... ; et d'échanger avec la population sur cet état des lieux.

Prochaine étape dans les mois à venir, l'élaboration de la stratégie du PLUiH qui se traduira par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le règlement écrit et les zonages seront quant à eux définis en 2021.



QUELS ENJEUX D'AMÉNAGEMENT POUR LE PAYS DES HERBIERS ?

• **Un dynamisme démographique qui va se poursuivre** - Le Pays des Herbiers a franchi le seuil des 30 000 habitants et ce dynamisme démographique devrait se poursuivre. La population y est plus jeune qu'au niveau national et la taille des ménages plus élevée également que la moyenne.

• **Habitat, un marché tendu**

Le marché du logement est extrêmement tendu et marqué par une inadéquation entre la taille des ménages (1 à 3 personnes majoritairement) et celle des logements (T4 et plus). A noter également que la demande en logements sociaux croît.

• **L'agriculture, un secteur à enjeux**

Le Pays des Herbiers compte 269 exploitations agricoles et 350 ateliers de production (dont 39% sous signe officiel de qualité). Depuis 20 ans, un quart des entreprises agricoles a disparu. La conciliation des enjeux agricoles et environnementaux, mais aussi de l'agriculture, du tourisme, de l'habitat ... doit être prise en compte.

• **L'économie, un défi**

La dynamique économique du Pays des Herbiers est évidemment un atout, mais aussi un défi. Face aux difficultés de recrutement, comment le territoire peut-il soutenir le développement économique : offre de logements, d'équipements ... Quelle cohabitation entre activités industrielles et agricoles, notamment en matière foncière ?

• **Développement urbain**

La densification a progressé ces dernières années dans les communes. Comment prolonger cette dynamique tout en préservant la qualité de vie ? Comment conjuguer développement urbain et économie du foncier ?

Voici quelques éléments du diagnostic. Il est possible de le consulter en intégralité sur www.paysdesherbiers.fr, rubrique Habitat-urbanisme. Celui-ci sera mis à jour tout au long du travail d'élaboration et amendé par les Personnes Publiques Associées.

Mot de l'élu

Toujours de nouvelles idées pour rassembler, partager, aider, toujours dans la bienveillance et la convivialité, toujours dans l'énergie et la vitalité ! Cette année encore, nos associations se sont démenées pour surprendre les citoyens Saint-Paulais.

La municipalité a participé à son niveau et à sa mesure, là est son rôle quand cela touche au bien commun, qu'il soit patrimonial ou culturel.

Vous découvrirez ci-après les articles de chacune de ces associations, avec les événements marquants de l'année 2019. Félicitons le dynamisme et l'inventivité de chacune, tout cela dans un seul but, nous divertir !

Le site internet et la page Facebook de la mairie sont régulièrement tenus à jour. N'hésitez pas à les consulter (et à vous abonner pour recevoir des informations).

Olivier Gounord

COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE



Nadine Grelet, Olivier Gounord, Céline Vigneron, Christelle Bourmault



➔ Découvrez la vidéo
YouTube

◆ PATRIMOINE SAINT-PAULAIS, ANNÉE 2019

L'association compte 39 adhérents. Les recherches, sur le passé des édifices historiques, continuent.

L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DU PATRIMOINE EST TOUJOURS TRÈS ACTIVE ET EFFICACE

Le calvaire de La Proutière a été restauré entièrement. L'équipe a assuré tout le long de l'année l'entretien des édifices religieux, ainsi que la grotte du Boistissandeau.

Nous remercions chaleureusement tous ces bénévoles qui œuvrent pour l'entretien et l'embellissement de notre patrimoine.

LE 15 AOÛT AU BOISTISSANDEAU



Plus de 300 fidèles se sont rendus à la grotte, pour célébrer la fête de l'Assomption et saluer les 60 ans de l'existence du site créé par Yves Ramoz. Dans l'après-midi, l'histoire de la grotte du Boistissandeau était contée par le frère Camille Lucas. Ce fut un succès.

EGLISE

Concernant l'Eglise, en lien avec la mairie, une équipe veille toujours aux dégradations éventuelles.

VISITE DE LA CROIX-BARAT

Tous les intéressés du patrimoine se sont retrouvés à la Croix-Barat, pour admirer les sculptures de Pierre SOURISSEAU.

Notre association s'ouvre naturellement à tous, à ceux qui veulent découvrir l'historique de Saint-Paul ou qui ont des informations sur son passé.

Toutes personnes intéressées à se joindre à notre association seront les bienvenues.



➔ Contactez :

- Christiane ROUZEAU
Tél : 06 81 99 00 49
- Joël GODINEAU
Tél : 06 71 89 65 90



◆ CABARET SAINT PAUL

Créées à l'origine sous l'égide du club des Farfadets Football, nos soirées spectacles, rapidement baptisées CABARET SAINT PAUL, ont vu le jour en 1993. L'association a, quant à elle, été enregistrée une dizaine d'années plus tard.

Nous créons, chaque année, un spectacle composé de chansons françaises et de sketches écrits sur une histoire inédite. Le spectacle est entrecoupé de parties repas. Nous nous produisons à treize reprises fin février à avril. Une cinquantaine de bénévoles participent à l'aventure directement (la troupe de 20 comédiens-chanteurs et les équipes de techniciens, de décorateurs, de machinistes, de coiffeuses, de maquilleuses, d'ouvreuses, de couturières) auxquels il faut ajouter les bénévoles des associations partenaires qui assurent le service (Farfadets Football, OGEC, Tennis de Table, Familles Rurales, Jeunes Farfadets, Chasseurs, Soirée humanitaire). Pour l'année 2019, 2300 € ont été reversés à l'association « Vaincre la mucoviscidose ».



Notre saison 2019, avec « Mérinos », nous a permis de jouer à guichets fermés (comme d'habitude) et de recevoir un public de plus de 2800 personnes.

Nous préparons, maintenant, 2020 et ce sera « Les Vautours » que nous présenterons à partir du samedi 29 février.

N'hésitez pas à venir rejoindre une de nos équipes : vous intégrerez un monde Saint Paulais qui vit pour la fête, pour donner du plaisir et pour se faire plaisir tout en aidant les associations de St Paul à mieux vivre !

☛ Contacts :

- Christian MERLET 06 48 33 86 69
 - Jojo GRELET 06 13 53 15 73
 - Laetitia VINCENDEAU 06 76 70 71 03
 - Patrick LUCAS 06 29 19 63 36
- et tous les bénévoles de l'association.

◆ LA GOROUÉE

Alban, artiste peintre, a organisé, dans son appartement parisien, une petite réception pour honorer les cendres de son grand-père qui vient de disparaître. Mais suite à une erreur des Pompes Funèbres, c'est son propre nom qui figure sur le faire-part... D'autant que famille et amis vont défiler pour les condoléances auprès de la « veuve », tout en révélant quelques indiscretions sur la vie de son mari...

C'est le scénario que nous vous avons proposé en 2019 dans une pièce de théâtre de Jean-Pierre Martinez intitulé : « **ERREUR DES POMPES FUNEBRES EN VOTRE FAVEUR** »

La distribution des 11 rôles s'est faite avant l'été et les répétitions ont commencé début septembre, pour 6 représentations fin novembre et début décembre dernier. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel acteur : Nicolas.

La mise en scène a été assurée par Guylaine Merlet et Alexandra Héraud : merci à elles pour leur forte implication.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour les futures pièces, que ce soit en tant qu'acteur ou actrice, bénévole ou technicien, nous vous accueillerons avec plaisir.



Théâtralement,
Eric Auvinet et Sylvain Remigereau,
co-présidents La Gorouée

Site Facebook : La Gorouée

<https://www.facebook.com/lagorouee.saintpaul/>

◆ LES JEUNES FARFADETS



Après une magnifique année 2019, riche en événements festifs, c'est l'heure pour les Jeunes Farfadets de préparer cette nouvelle année, pleine de nouveaux projets avec notamment les 20 ans de l'association. 2020 s'annonce une nouvelle fois remplie de joie et de fêtes, dans l'espoir de satisfaire chacun d'entre vous !

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2019 :

- **Concours de belote** : Après une année d'absence, quelques adhérents ont organisé un concours de belote à la MARPA de Saint-Paul-en-Pareds. Convivialité et échanges étaient au programme. Merci à la MARPA les Lavandières de nous avoir accueillis le temps d'une journée.
- **Service Cabaret** : C'est toujours avec un réel enthousiasme que les membres de l'association ont participé au service d'une soirée cabaret. Merci à la troupe de nous y avoir à nouveau conviés.
- **Concours de pêche** : Pour la 5^{ème} année consécutive, l'association des Jeunes Farfadets, en compagnie de l'association de la société de chasse des Basses Terres, a organisé un concours de pêche à la truite. Un Grand Merci à la famille SOURISSEAU pour le prêt de leur étang.
- **La Saint Paul** : La fête de la musique, appelée chez nous La Saint Paul, est devenue un événement incontournable pour la population. Beau temps, concerts, food-truck, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une soirée festive.
- **Bal du 14 juillet** : Un rendez-vous légendaire, qui permet de rassembler un grand nombre d'habitants. Malgré une légère baisse des réservations des repas, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous sur la piste de danse et pour admirer le feu d'artifice.
- **Fête de l'association** : c'est le temps d'une journée qu'une quarantaine d'adhérents s'est retrouvée, sur le thème de la Kermesse. Jeux, repas et musique ont animé cette belle fête.
- **Soirée à thème** : L'association a organisé une soirée à thème dansante (sur réservation). De nombreuses personnes ont répondu présentes à cette manifestation. Décoration et déguisement étaient de la partie.
- **Parade de Noël** : Après une année de repos, les Jeunes Farfadets se sont investis pour imaginer et préparer un char, pour la traditionnelle « Parade de Noël » des Herbiers, dans le but d'émerveiller petits et grands.

PROJETS D'ÉVÈNEMENTS 2020 :

- Service soirée cabaret : **20 mars 2020**
- Pique-nique de l'association
- 20 ans de l'association (manifestation publique) : **30 mai 2020**
- Bal du 14 juillet : **13 juillet 2020**
- Soirée à thème
- 20 ans de l'association (sur invitations - manifestation privée) : **17 octobre 2020**
- Parade de Noël des Herbiers : **Décembre 2020**
- Assemblée générale de l'association

DIVERS :

L'association des Jeunes Farfadets met à disposition (en location) du matériel de sonorisation. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :

- Simon Valette : 06 73 73 04 93
- Francis Planchot : 06 42 39 19 34



TARIFS :

Adhérents :

- 50€ la totalité (sono et jeux de lumières)
- 30€ les jeux de lumières seulement ou la sono

Non-adhérents :

- 80€ la totalité (sono et jeux de lumières)
- 50€ les jeux de lumières seulement ou la sono

Une caution de 300€ sera demandée lors de la location

REMERCIEMENTS :

Les membres du bureau souhaitent adresser quelques remerciements. Tout d'abord, à tous les membres de l'association, pour leur dynamisme, leur motivation et leur disponibilité, à la Mairie de Saint-Paul-en-Pareds pour son soutien dans chacune de nos manifestations. Également, à l'ensemble des associations et des entreprises partenaires. Mais surtout, à chaque participant lors de nos diverses manifestations ! C'est grâce à eux, que l'association des « Jeunes Farfadets », a envie de perpétuer ses événements, dans le but de rassembler la population lors de moments conviviaux : MERCI.

Aussi, merci à Constance Sourisseau, membre très actif, qui décide de quitter le bureau.

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : **Quentin DOUBLET** (06-74-64-40-47)
- Vice Président : **Wladimir BRIN**
- Secrétaire : **Camille TESSIER**
- Trésorière : **Félicie REMIGEREAU**
- Autres membres : **Lionel AVRIL, Charlotte GRELET, Romain GRELET, Nicolas MICHAUD, Paul OUVRARD, Jérémy ROUZEAU et Simon VALETTE**

Les Jeunes Farfadets vous souhaitent une merveilleuse année 2020, remplie de bonheur et de joie sans limite !

☞ Suivez-nous sur :

- **Notre page Facebook** : Association des Jeunes Farfadets
- **Notre site internet** : <http://jeunes-farfadets.fr>



Bien que le nombre de naissances Saint Paulaises soit en diminution depuis quelques années, nos associations, qui gèrent l'accueil de nos jeunes aujourd'hui, ont des taux de remplissage des activités qu'elles proposent toujours en hausse. Cette réussite est certainement liée aux propositions que chacune d'elles soumette et à la qualité de leur service. Il faut cependant se montrer prudent quant à l'avenir, et nous restons en lien avec ces associations afin de récolter les besoins de chacun et pouvoir répondre au mieux, financièrement, matériellement ou en mutualisant les services.

Un grand Merci à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre, afin de faire vivre toutes ces associations qui gèrent le quotidien de nos jeunes Saint Paulais !

Céline Vigneron

COMMISSION ENFANCE & JEUNESSE



Céline Vigneron, Nadine Grelet, Corinne Fonteneau, Cédric Barraud



👉 Découvrez la vidéo
YouTube

◆ ACCUEIL DE LOISIRS LES POLICHINELLES



L'année 2019 se termine avec un bilan plus que positif.

La fréquentation du périscolaire, des mercredis, et des petites vacances ne cesse d'augmenter.

Une année riche en animations, surprises et découvertes appréciées de tous, et encadrée par une équipe d'animation pleine de nouveaux projets...

L'équipe d'animation 2020 est donc composée de :

- **Elodie VERNAGEAU** - Directrice remplaçante d'Audrey HULIN
- **Séverine DAVID** - Animatrice
- **Ludvyne RIBOULEAU** - Animatrice
- **Marie-Jo OUVRARD** - Animatrice périscolaire

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2019

VACANCES DE FÉVRIER

Les enfants se sont initiés aux nouveaux sports comme le Hip Hop, ou la Sophrologie, encadrés par des professionnels, sur le thème de « Manger, Bouger, avec le club des vitaminés ». Le lancement du projet « Petit Déjeuner équilibré », sous forme de self, s'est aussi mis en place.

VACANCES D'AVRIL

« Les super sans écran »

Nos « super enfants » se sont amusés à créer un film d'animation pour les plus grands, à relever des défis, notamment celui de passer une semaine sans écran ! Défi relevé pour certains... presque pour d'autres !

Les super héros ont pu également aller se défouler, lors de la sortie Môm' en Sport au Grand Défi, à Saint-Julien-des-Landes.

VACANCES D'ÉTÉ

Cette année encore, le centre a ouvert ses portes 4 semaines pour un grand voyage dans le temps.

Tous les jours, les enfants voyageaient dans une drôle de machine à remonter le temps et atterissaient dans une autre époque. Des dinosaures à la Préhistoire, de l'Antiquité au Moyen Âge, tout en subissant un bug temporel, et finalement faire un retour au XXIème siècle !

Journées phares avec la sortie au Château de Tiffauges, le Land 'ART, le grand bal médiéval, et l'inter-centre avec le Boupère pour des tournois sportifs, qui sera reconduit l'année prochaine. L'équipe était composée de Séverine DAVID (directrice du centre), accompagnée de Ludvyne RIBOULEAU, Audrey S., Violette, Dorine, Jeanne, et Romane.

Nous remercions, cette année encore, nos ados bénévoles pour leur précieuse aide : Hugo et Justine sur les séjours et sur le centre.

Les camps ont répondu complets cette année encore, ils se sont déroulés à Murs-Érigné, Mervent et Sainte-Cécile.





CAMP ADO

Les 24 jeunes ont participé à un camp sportif à Murs-Érigné : kayak , nouveaux sports collectifs. L'utilisation des transports en commun a été très apprécié pour aller passer l'après-midi à la piscine de «la Baignade» des Ponts-De-Cé.

CAMP CM

Les 26 CM ont été camper à la ferme de Mervent, au programme : activités base nautique, paddle, escalade, tir à l'arc...

CAMP CE

Le camping de Sainte-Cécile a accueilli nos 24 CE pour une initiation aux arts du cirque : piscine et jeux collectifs étaient également au programme.

CAMP CP/GS

Recherche de petites bêtes et création de jeux et jouets nature, encadrée par la Cicadelle, ont ravi nos 24 CP/GS lors de leur camp Nature au camping de Sainte-Cécile.

SOIRÉE PYJAMA POUR LES PS

Les plus petits ont pu passer la soirée au centre en pyjama : contes, chansons, jeux... soirée réussie !



L'été a été clôturé par l'inauguration du nouveau Logo réalisé par les enfants.

Un moment convivial partagé avec l'équipe, les bénévoles Familles Rurales, les familles, les enfants d'aujourd'hui... et d'hier.

VACANCES FIN AOÛT

Reprise en douceur pour nos Polichinelles : Jeux, témoignages de vacances et sortie jeux en forêt au Boistissandeau.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Vacances tout en « Histoires de jouets », place au plaisir autour des jeux ! Jeux en bois, fabrication de jeux... sortie à KIDI MUNDI à Cholet, journée jeux géants et rencontre avec les aînés.

MANIFESTATIONS

- Au mois d'avril, une chasse aux œufs a été menée par les bénévoles de l'association dans le but de réunir les familles, succès réalisé. Un grand merci à tous d'avoir répondu présents !
- Le samedi 9 novembre, le centre a organisé un après-midi jeux, pour répondre à la volonté de l'association d'organiser des rencontres « familles » pour resserrer les liens avec l'équipe d'animation, les bénévoles et les familles.



PROJETS 2020

Cette année, le centre va connaître des changements de personnel, suite à une nouvelle étude de besoins, au lancement, et à l'intégration de l'accueil jeunesse.

Le centre va également réaliser un projet en parallèle avec la MARPA « les bonhommes en bois ».

Avant chaque saison, une rencontre aura lieu pour réaliser un bonhomme en bois représentatif de la saison. Ils seront visibles et serviront de décoration dans le hall de la MARPA.

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

HORAIRES D'OUVERTURE

- Jours scolaires : 6h45 à 8h45 / 16h30 à 19h
- Mercredis et petites vacances : 7h à 19h

TARIFS

• Les tarifs sont disponibles sur le site internet de la commune, dans l'onglet « Education Jeunesse », rubrique « Accueil de Loisirs les Polichinelles ».

☛ **Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter**

- La directrice, Elodie au centre 02 51 92 02 41
- Les présidents Familles Rurales :
 - Sylvanie Liaigre 06 63 07 01 66
 - Karine Blanchard 06 72 22 35 04



LA COMMISSION « POLICHINELLES »

ALICE BEGAUD, ANGÉLIQUE AUBERT, SOLÈNE JAUZELON, DELPHINE BONNESOEUR, CÉLINE MERLET ET EMILIE BRIAUD.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour faire vivre le centre, nous améliorer, nous épauler et nous apporter de nouvelles idées.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

◆ LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque de Saint-Paul-en-Pareds est ouverte tous les mardis de 17h00 à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h00.

Durant les vacances scolaires, fermeture de la bibliothèque les samedis.

La bibliothèque est fermée durant les vacances de Noël.

La bibliothèque vous propose le mois de la BD en février, et en juin, une préparation aux vacances de l'été.

Romans, BD, poèmes, polars, ... vous attendent pour passer un bon moment !

Bonne lecture à tous.

Christelle BOURMAULT



◆ RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

Sur l'année 2018/2019, nous avons servi plus de 18 000 repas à nos jeunes Saint Paulais, avec une moyenne de 132 élèves accueillis tous les jours au Restaurant Scolaire. Pour cette nouvelle rentrée 2019/2020, le nombre d'enfants déjeunant à la cantine a bien augmenté. Nous avons donc modifié l'organisation du service, afin que chaque enfant puisse avoir suffisamment de temps pour déjeuner et profiter d'un temps de récréation. En lien avec les instituteurs et des parents d'élèves, nous avons décidé d'adopter un seul service pour cette pause méridienne. L'ensemble des enfants vient déjeuner dès 12h15 et retourne à l'école vers 13h10 (afin de respecter le temps de sieste des plus jeunes).

Depuis 3 ans, nous travaillons avec un prestataire CONVIVIO qui nous livre les repas tous les jours. Les repas sont fabriqués en J-1, et remis en température par le personnel communal avant l'arrivée des enfants.

Le service est assuré par le personnel communal : Dany YVON (responsable du service), Marie-Jo OUVRARD, Véronique LOISEAU, Perrine BOURSIER et Justine CHUPIN. Elles sont aidées par Marie-Paule PLUCHON, salariée OGE, prise en charge par la Mairie pour ce temps méridien. Les parents ou grands-parents sont les bienvenus pour aider sur le trajet et/ou le service cantine.



PRIX DU REPAS

Repas Journalier	3.75 €
Repas Journalier (3 ^{ème} enfant)	2.83 €
Repas Régulier (1 à 3 jours fixes / semaine)	3.87 €
Repas Régulier (3 ^{ème} enfant)	2,94 €
Repas occasionnel	4,70 €
Repas occasionnel (3 ^{ème} enfant)	3.85 €
Frais fixes pour absence	2.45 €

Frais fixes avec repas fourni par la famille (régime) 1.33 €

Le régime choisi à l'inscription engage la famille pour toute l'année scolaire.

☛ **En cas d'absence, il est impératif de prévenir la cantine avant 9h00 au : 06 01 15 63 42**

Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune dans l'onglet « Éducation jeunesse », Rubrique « Restaurant scolaire municipal ».





◆ ANIMATION JEUNESSE ST PAUL

L'Animation Jeunesse est l'un des services de Familles Rurales St Paul. Elle s'adresse à tous les jeunes de notre commune ainsi que de la Pillaudière, de la 6^{ème} à la Terminale (11-17 ans). Dans le fonctionnement, nous constatons qu'elle touche principalement les collégiens (entre 30 et 40 inscrits tous les ans).



Elle permet de proposer, aux jeunes, des activités encadrées à faire sur St Paul, pendant les vacances scolaires. Sur 5 ½ journées en moyenne à chaque période de congés, il leur est ainsi possible de participer à différentes animations, sorties entre copains/copines, le tout dans la convivialité et la bonne humeur. Ils ont même remporté un trophée lors du tournoi entre foyers qui avait lieu aux Epesses en février dernier, trophée qui sera à remettre en jeu lors d'un nouveau challenge.

Ils mènent aussi des actions solidaires en participant activement au Téléthon et apprennent à « travailler » ensemble lors de nos activités annexes (ex. jus de pomme).

Nous avons pu compter cette année sur la contribution du Péricolaire grâce à Audrey HULIN, directrice du centre et Caroline GUICHETEAU, animatrice, pour proposer aux jeunes des activités ludiques et variées et les accompagner lors de ces ½ journées. A compter de janvier 2020, la gestion opérationnelle de l'animation jeunesse va leur être confiée afin de mutualiser les moyens et pérenniser un animateur pour ce service. Cela ne modifiera en rien les animations proposées. Le seul changement sera une facturation établie par le centre périscolaire selon la participation aux différentes activités. Il n'est pas nécessaire d'adhérer à Familles Rurales mais la facturation tiendra compte de cet élément ainsi que du quotient familial (comme pour les Polichinelles).



Si vos enfants souhaitent adhérer pour l'année 2020, n'hésitez pas à le faire savoir dès à présent auprès du centre périscolaire « Les Polichinelles » (tél : 02.51.92.02.41).

Merci à Philippe GARDIN et les autres membres du bureau qui quittent ce dernier. Ils ont contribué activement, avec toute leur bienveillance et bonne humeur, à ce que nos jeunes puissent s'épanouir ensemble sur notre commune. Tous les parents qui souhaitent se joindre à nous seront les bienvenus afin de pérenniser cette belle mission qui nous est confiée.

LES ANIMATIONS PROPOSÉES :

- Fabrication et vente de jus de pommes
- Participation au téléthon
- Soirées croque-monsieur, ciné
- Après-midi sports, jeux de société, de stratégie
- Sortie Laser Game, bowling
- Course d'orientation
- Tournoi des Épesses avec d'autres foyers
- ...



COMPOSITION DU BUREAU :

MEMBRES :

Linda CREMOIS : 06 71 75 81 33

Alexandra HERAUD : 06 63 74 51 81

Nathalie LOIZEAU : 06 26 70 93 07

Jézabel BRILLANCEAU

◆ LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 18^{ème} Conseil Municipal des Enfants 2018/2019 était constitué de : Axelle BRILLANCEAU, Ethan GICQUEAU, Charlie RAUTUREAU, Nora GRELET, Noé DUHOUX, Léa MERLET, Emma LIAIGRE, Melvin NORMAND, Enzo DIDIER et Jules TALBOT, ils ont participé tout au long de leur mandat à un grand nombre d'actions sur notre Commune, avec notamment un moment très important : le centenaire des commémorations du 11 novembre 2018. Ils ont organisé une collecte de produits d'hygiène pour les Restos du Cœur, qu'ils ont eu la chance de visiter et ainsi d'échanger avec les bénévoles de l'association des Herbiers. Ils sont allés aussi à la rencontre des résidents du foyer ORGHANDI de Saint-Germain-de-Prinçay pour leur remettre notre collecte de bouchons. Sans

CME 2019-2020



oublier, notre après-midi jeux avec les résidents de la MARPA ou fabrication de nichoirs avec les employés communaux... Un grand Merci à tous ces jeunes qui se sont montrés très intéressés par tous ces échanges et mobilisés tout au long de cette année scolaire !

LE LUNDI 7 OCTOBRE 2019

les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus aux urnes, accompagnés de leurs professeurs. Ils ont élu 10 nouveaux jeunes de CM1-CM2 pour l'année scolaire 2019/2020 : Nora GRELET, Emma LIAIGRE, Melvin NORMAND, Enzo DIDIER, Enora BRILLANCEAU, Catalina JOGUET, Juliette LUCAS, Jules JAUZELON, Ilan FROUIN et Solan LOUINEAU. Pour cette nouvelle équipe, nous allons renouveler notre organisation du Téléthon, rencontrer les résidents de la MARPA et nous avons prévu de faire des plantations de fleurs au pied des murs, afin d'embellir



◆ PASSEPORT DU CIVISME, LA TRANSMISSION DE VALEURS FORTES



Des représentants de chaque classe sont venus retirer officiellement les Passports du Civisme pour leurs camarades.

Le mercredi 25 septembre, 60 personnes étaient présentes à l'Hôtel des communes pour le lancement d'une nouvelle édition intercommunale des Passeports du civisme.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce passeport a pour but de susciter, chez les jeunes, le goût de s'impliquer pour sa commune et de prendre une part active dans la vie de la Cité. Pour « valider » son passeport, l'élève de CM2 doit réaliser entre 4 et 8 actions, individuelles ou collectives : cérémonie de commémoration, visite de la caserne de pompiers, échanges avec une personne âgée ... A l'issue de leur parcours, les jeunes recevront un diplôme et une médaille. Rendez-vous le mercredi 17 juin 2020, Espace Herbauges des Herbiers, pour la remise des distinctions !



◆ GRANDIR EN FAMILLE »2019-2020

Fort du succès de la 1^{ère} édition, le programme « Grandir en famille » est de retour. L'occasion de partager des moments de complicité en famille, et d'être accompagné dans son rôle de parent.

Au programme 19 rendez-vous gratuits : 3 soirées-débats, 8 cafés-parents et 8 ateliers parents-enfants, répartis dans les 8 communes.

Programme complet à retirer dans votre mairie ou à télécharger sur www.paysdesherbiers.fr (rubrique « famille »)

- ☛ Les rendez-vous dans ma commune :
- 27/02 : atelier « bien-être » COMPLET
- 28/05 : café parents « être grands-parents »



◆ OPERATION ARGENT DE POCHE

La Municipalité a renouvelé son opération « Argent de poche » en 2019 et a proposé aux jeunes Saint Paulais, et de la Pillaudière, âgés de plus de 16 ans et moins de 18 ans, d'effectuer des petits travaux sur la Commune (ménage, peinture, entretien de locaux, entretien des espaces verts, désherbage et nettoyage des espaces publics...). La rémunération est fixée à 15 € par mission de 3 heures et demi (matin 9h-12h30 ou après-midi 13h30-17h). Ces missions sont proposées pendant les vacances scolaires. Sur l'année 2019, 11 jeunes ont participé à cette opération sur 31 demi-journées.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX SONT LES SUIVANTS :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie
- Valoriser aux yeux des adultes, le travail effectué par les jeunes ;

Les jeunes intéressés pour participer à ce dispositif sur l'année 2020 peuvent s'inscrire dès aujourd'hui au secrétariat de la Mairie. Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site internet dans l'onglet « Éducation jeunesse », rubrique « Opération argent de poche ». Ces travaux seront en priorité réservés aux jeunes n'ayant pas trouvé de « job d'été ».

◆ OGE C

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE 2019/2020

PS/MS	29 élèves	Maggy DAVID
MS/GS	29 élèves	Anne-Sophie BOTTON
CP	25 élèves	Blandine PIVETEAU
CE1	21 élèves	Aurélien GUILLOTEAU
CE2	23 élèves	Véronique GUILLARD
CM1	22 élèves	Christine CORMERAIS
CM2	21 élèves	Freddy PIVETEAU le lundi & mardi, et Marylène QUET les jeudi & vendredi

Catherine JEANNEAU : Enseignante spécialisée

Marie-Paule ROY : Aide maternelle en PS/MS

Marie-Paule PLUCHON : Aide maternelle en GS/CP

Tiphaine REMIGEREAU : Aide maternelle en MS/GS

SOIT UN TOTAL DE 170 ÉLÈVES.

Le thème de l'année porte sur le Jeu.

PROJETS RÉALISÉS EN 2019

- Etude de travaux d'accessibilité des classes dans le cadre des normes d'adaptabilité.
- Aménagement de jeux dans la cours de l'école.

PROJET POUR L'ANNÉE 2020

- Début du Chantier pour les travaux d'accessibilité des classes dans le cadre des normes d'adaptabilité.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Le marché de Noël est, pour sa troisième année, réalisé à la tombée de la nuit dans la cour de l'école. La kermesse de l'école a eu lieu le dimanche 9 Juin. Un grand merci à tous ceux qui soutiennent et participent aux manifestations organisées par l'école. La prochaine kermesse aura lieu le 14 juin 2020.



COMPOSITION DU BUREAU

BONNESOEUR Jérôme (Président)

LIAIGRE Ludovic (Vice-Président)

YOU Cécile (Trésorière)

BOUFFANDEAU Laurie (Vice-Trésorière)

PLANCHOT Mélanie (Secrétaire)

RETAILLEAU Antony (Responsable travaux)

MEMBRES :

GELOT François, MERLET Fabien, GABORIEAU Cyrille,

RICHARD Maureen, JOGUET Marie, REMIGEREAU

Angélique, ROUZEAU Lucie, BLANCHARD

Alexandre, CAILLAUD Charley, PUAUD Anne Sophie,

MERLET Cécile

AUBERT Angélique : Présidente de l'APEL

BASSOMPIERRE Carl : Prêtre

PIVETEAU Freddy : Chef d'établissement

VIGNERON Céline et BLANCHARD Gaëtan :

Référénts du Conseil Municipal

Nous accueillons, cette année, 4 nouveaux membres de l'OGE C : BLANCHARD Alexandre, CAILLAUD Charley, PUAUD Anne-Sophie, MERLET Cécile

Venez, à votre tour, renforcer l'équipe de l'OGE C. Ensemble et dans une ambiance conviviale, nous ferons vivre l'école, pour que nos enfants grandissent du mieux possible dans un environnement adapté au plus grand nombre. Vous pouvez demander à l'école, les dates des prochaines réunions et venir intégrer l'équipe à tout moment ou nous contacter par mail : ogec.stpaulenpareds@gmail.com

Bonne année 2020 à tous.

◆ APEL

L'APEL est une association de parents qui a pour mission de représenter les parents d'élèves au sein de l'établissement. Elle est attentive au projet éducatif en étant toujours en relation avec le directeur et les enseignants. L'APEL est pleinement associée à la vie de l'établissement.



Accueillir, animer, accompagner les parents durant la scolarité de leur enfant, voici en résumé les différentes missions qui sont confiées à l'APEL. Nous utilisons nos finances pour permettre la réalisation de projets pilotés par les enseignants et pouvant contribuer au bien-être des enfants.

NOUS PARTICIPONS À DIVERS TEMPS FORTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE, NOTAMMENT :

- **La rentrée** : nous accueillons les parents autour d'un petit-déjeuner.
- **Le partage du bol de riz** pour une association au profit d'enfants défavorisés.
- **La vente de gâteaux BIJOU.**
- **Le carnaval** des enfants avec vente de pizzas.
- **Le goûter de fin d'année.**
- Comme l'année dernière, l'APEL participera à l'organisation du **marché de Noël** en collaboration avec l'OGEC.
- Cette année, les membres de l'APEL réfléchissent à la mise en place de **nouveaux projets** : (une soirée jeux en famille dans le cadre d'une semaine sans écrans, une vente de plants ...)

◆ SERVICE GARDERIE DU SOIR

La garderie du soir s'engage dans une démarche d'entraide et de dépannage auprès des familles. Celle-ci se limite à la prise en charge des enfants le soir, au domicile des parents, de façon occasionnelle.



En 2019, nous avons eu 7 familles d'inscrites, soit environ une quinzaine de gardes, ce qui est bien.



COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : **Angélique AUBERT**
 Vice-Présidente : **Pauline ROY**
 Secrétaire : **Elodie GODARD**
 Trésorière : **Sophie CHIRON**
 Membres : **Sabrina FONTENIT, Armelle FORTIN, Géraldine GRELET, Audrey GRELET, Julie PLANCHOT, Delphine YOU, Elodie RABILLARD, Lucie CHATRY, Anne ARNAUD**

Nous remercions Christelle GENTY pour son investissement auprès de l'APEL durant de nombreuses années, en tant que présidente.



Soirée jeux en famille vendredi
 31 janvier de 18h à 21h.
 Présence de conseillères
 OIKA-OIKA et buvette/
 pâtisseries.

Vous voulez vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant, rejoignez-nous. Vos compétences, vos talents, votre enthousiasme seront les bienvenus.

☛ **Vous pouvez contacter l'APEL au 06 13 92 49 54**
Ou par mail : apelstpaulenpareds@gmail.com

Le service compte 5 baby-sitters sérieuses, compétentes, responsables et âgées d'au moins 16 ans, qui sont à la disposition des parents. Elles gardent aussi bien des bébés, que des enfants âgés de 6-8 ans. Les parents sont satisfaits du service et des baby-sitters et les familles se réinscrivent d'une année sur l'autre.



Le service est à l'écoute des attentes et propositions des familles. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de nous appeler une semaine au moins avant la date de la garde ; le temps de remplir le dossier d'inscription et de contacter les baby-sitters.

☛ **Contact :**
Mme Hélène AGENEAU au 02 51 92 07 36
Mme Violaine GUEDON au 02 51 92 09 69

◆ ATELIER D'ÉVEIL : «LES P'TITS LUTINS»

Assistantes maternelles de Saint-Paul-en-Pareds



Sur la commune de St-Paul-en-Pareds, nous sommes 10 assistantes maternelles indépendantes et une MAM avec 4 autres personnes. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées en contactant le bureau ou en allant voir le site de la mairie, le site de Vendée Enfance ou du RAM des Herbiers.

COMPOSITION DU BUREAU 2019 :

Présidente : **Aline Bouffandeau**
contact : aline.bouffandeau@orange.fr
Trésorière : **Nadine Grelet**
contact : grelet.nadine@gmail.com
Secrétaire : **Sylviane Normand**
contact : davidsylviane@gmail.com

Un jeudi par mois, nous nous retrouvons de 9 h 45 à 11 h 15 dans les locaux du périscolaire des « Polichinelles » de septembre à Juin. Les parents, avec leurs enfants de 0 à 3 ans, peuvent avec plaisir se joindre à nous.

☛ **Le planning est disponible sur le site de la commune.**

Ces matinées viennent en appui de toutes les autres matinées d'activités que nous propose le RAM (musique, bébé lecteur, motricité...)



Nos rencontres permettent aux enfants de se familiariser à la vie de groupe, de découvrir de nouveaux jeux, de nouvelles activités, de se sociabiliser...

Au cours de l'année 2019, nous avons expérimenté des activités de découvertes sensorielles, de transvasement et nous avons participé à des matinées pour le développement de la motricité libre.

En cette rentrée d'automne, nous sommes allés visiter une mini ferme où les petits et grands ont pu approcher et donner à manger aux animaux.

Par ailleurs, comme l'an passé, nous sommes allés à la MARPA retrouver les résidents pour le partage de la galette des rois et pour le carnaval, « de bons moments intergénérationnels » ! Ces sorties vont être renouvelées en 2020. Notez dès à présent les dates du vendredi 17 janvier pour la galette et du vendredi 20 mars pour le carnaval.

Au plaisir de se rencontrer dans nos matinées...

Les P'tits lutins



◆ MAM LES PITCHOUNS

Les Pitchouns poursuivent leurs aventures à la MAM !

S'il n'y a pas eu de rentrée scolaire en septembre 2018 pour les enfants présents à la MAM, ils ont été en revanche plusieurs à prendre le chemin de l'école en septembre 2019 !

Cette année a été pleine de découvertes pour les enfants, par la réalisation de divers bricolages, activités en groupe...vous pouvez d'ailleurs suivre nos journées sur notre page Facebook. Durant cette année, nous avons mis en place des manifestations telles que la vente de gâteaux Bijou ou bien la benne à recyclage de papier.

Les recettes nous permettent d'investir dans de nouveaux jeux ou matériel pour les enfants. Nous remercions d'ailleurs les parents d'enfants de la MAM pour leur participation mais également les Saint Paulais qui ont répondu présents.



☛ Prochaine date à retenir :

La prochaine benne à papier sera présente au printemps prochain

Nous vous invitons à commencer votre stockage de papier dès à présent !!

Rénovation de la salle des sports

L'inertie administrative conduit à mettre en exergue la patience des élus et des concitoyens. Ce projet, dont les prémisses ont été initiées en décembre 2017, est sur les rails depuis le mois de septembre 2019. A ce jour, les travaux respectent le planning.

Initialement envisagé pour une mise en service en mars 2020, afin de solder cet investissement avant la fin du mandat de l'équipe communale actuelle, le projet sera finalement achevé courant mai 2020.

La construction, l'aménagement et la réfection de la salle de sport doivent permettre aux associations utilisatrices d'utiliser normalement les installations existantes. Cependant, la continuité d'accès aux locaux durant les travaux conduit à accentuer le délai de cette restructuration. Une fermeture totale aurait permis de diminuer la durée des travaux, mais en aurait empêché l'usage par toutes les associations.

Ainsi, afin de pallier à cette contrainte et de permettre une continuité dans l'usage, une réorganisation temporaire de l'accès sera opérée; l'objectif étant de rendre accessible les nouveaux aménagements au fur et à mesure de leurs achèvements. Ainsi, la chronologie de finalisation des travaux sera la suivante :

- accès aux vestiaires et aux espaces de rangements,
- travaux de réhabilitation de l'entrée et du « bar » avec création d'un espace de convivialité.

L'accès de la salle de sport s'effectuera par les vestiaires, pendant l'aménagement de l'espace de convivialité.

COMMISSION SPORT & LOISIRS



Nadine Grelet, Olivier Gounord, Céline Vigneron, Christelle Bourmault

Malheureusement, l'interdiction à l'accès de la salle de sport sera obligatoire pour la réfection de l'éclairage. Les associations impactées par cette fermeture seront averties au préalable sur la date et la durée d'inaccessibilité.

Chaque mercredi, une réunion de chantier est organisée en présence des entreprises, du cabinet d'architecte, de la SPL (organisme mandaté pour accompagner la mairie) et d'un élu. Cette concertation a pour objectif d'une part de suivre l'avancée des travaux, et d'autre part d'échanger, de modifier, d'ajuster le projet selon les problématiques rencontrées au fur et à mesure du chantier.

Ismaël Naud



◆ TENNIS DE TABLE

Les Farfadets Tennis de Table de Saint-Paul-en-Pareds vous souhaitent une année pleine de joies, d'échanges et encore plus agréable à vivre que les précédentes.

Pour cette nouvelle saison, 4 équipes seniors sont engagées en championnat départemental, soit une trentaine de licenciés. La saison 2018/2019 aura été une des plus satisfaisantes avec l'accession au niveau supérieur de 2 de nos 4 équipes seniors.



Notre équipe fanion est montée en D1 et notre seconde équipe en D2. Notre 3ème équipe évolue en D3 et la 4ème équipe en D5.

Cette année encore, nous nous attacherons à conserver nos valeurs qui allient la convivialité à l'esprit de compétition, mais aussi l'union, la solidarité et l'ambition. Les matchs se déroulent le dimanche matin à la salle de sport et nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous inviter à venir nous supporter. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir notre sport.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre en compétitions ou en loisirs. Les entraînements se déroulent le mardi soir de 18H00 à 21H00.

Pour terminer, Bonne Année 2020

☛ **Contact :**

• **Tony ROY : 06 18 22 75 32 - tony.roy147@gmail.com**

◆ BASKET LOISIRS SAINT PAUL EN PAREDS

L'année 2020 marque les 10 ans du Basket Loisirs de Saint Paul. C'est toujours avec la même motivation que nous ressortons les ballons pour cette nouvelle année.

Avec un effectif stable en début de saison (12 inscrites), nous nous retrouvons pour jouer ensemble chaque semaine, avec pour objectif de prendre plaisir à pratiquer le basket, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nos entraînements ont lieu les mercredis soir à la Salle de Sport de Saint-Paul-en-Pareds à 20h30. Des matchs, avec les équipes loisirs des communes environnantes, sont programmés tout au long de la saison.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle, les personnes se rendant disponibles pour l'arbitrage et la table de marque, et également les personnes qui viennent nous encourager ! N'hésitez pas à nous rejoindre.

CALENDRIER DES RENCONTRES POUR LA SAISON 2019/2020 :

☛ **Pour plus de renseignements :**

- **TESSIER Camille : 06 77 61 96 86**
- **POUPIN Solène : 07 80 34 32 25**

L'équipe de Basket Loisirs



- **22 janvier** : Contre Saint Mesmin à 21h00
- **5 mars** : A Chantonay à 20h30
- **16 mars** : Aux Herbiers à 21h00
- **25 mars** : Contre Mortagne Sur Sèvre à 21h00
- **1 avril** : A La Meilleraie Tillay à 21h00
- **29 avril** : Contre Mouchamps à 21h00
- **13 mai** : A Chambreaud à 20h30
- **26 mai** : A Saint Malo du Bois à 20h30
- **10 juin** : A Saint Mesmin à 20h30
- **23 juin** : A Mortagne Sur Sèvre à 20h30





◆ FARFA DES RAIDS

L'association des Farfa des Raids de St-Paul-en-Pareds a pour but de promouvoir les sports de pleine nature. Ainsi nos adhérents ont partagé cette année des sorties collectives en VTT et course à pied ...et quelques entraînements de course d'orientation. Nous participons également à quelques compétitions de trail, au Challenge de Vendée de course d'orientation, mais aussi et surtout pour cette année 2019 à des raids multisports. Notre objectif est avant tout de prendre du plaisir, les résultats étant secondaires.

☛ **Alors si vous aimez le sport au contact des autres et de la nature, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Vous pouvez prendre contact avec nous, via notre site <http://farfadesraids.webnode.fr/>**



Cette année, nous avons organisé une Course d'Orientation Nocturne le jeudi 31 octobre 2019. Environ 450 personnes ont osé braver les Farfazombies et autres Farfadets malicieux pour récupérer un maximum de balises. De beaux moments de fous rires et des cris de peur ont résonné dans les coteaux du Boistissandeau et dans notre bourg de St-Paul-en-Pareds.

L'équipe des Farfa des Raids s'attèle déjà à leur future organisation de 2020 : le 1^{er} raid multisports des Farfa des Raids. A travers différentes épreuves de course à pied et de VTT, le tout basé sur l'orientation, vous découvrirez un nouveau secteur de jeux ... agrémenté d'épreuves surprises ...

Et, comme toujours, les familles St Paulaises pourront aussi y participer grâce à notre RANDO FAMILIALE



☛ **Alors RESERVEZ dès à présent votre Samedi 9 mai 2020 Le Raid des Farfadets**

*Sportivement
Toute l'équipe des Farfas*

◆ BADMINTON SAINT PAULAIS

C'est dans la joie et la bonne humeur que la saison 2019-2020 a débuté.

Les horaires restent inchangés :

- Les lundis de 19h à 21h00
- Les mercredis de 19h à 20h30



Le tarif de l'inscription reste fixé à 30€, accompagné d'un certificat médical, vous êtes les bienvenu(e)s... **Comme chaque année, le club vous offre la galette des rois et un pique-nique pour vous et votre famille. Alors n'hésitez pas !! Venez nous rejoindre !!!**

Bonne et heureuse année 2020
SPORTIVEMENT,
LE BADMINTON SAINT PAULAIS



☛ **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre président Anthony RAUD au 06 03 50 23 91**

◆ LES FARFA'PIEDS



L'ASSOCIATION

L'association « Les Farfa'Pieds », en 2019, compte 83 adhérents.

On se retrouve tous les mardis pour un départ à 9h du parking du Prieuré (sauf les mois de juillet et août) pour une marche : un mardi sur la commune de St Paul et le mardi suivant sur les communes environnantes. Trois types de marche sont proposés, une de 5 à 6 km, une de 9 à 11 km et une, plus sportive, de 13 à 14 km. Nous partons groupés puis chaque équipe se détache. Objectif : convivialité et chacun y trouve son plaisir.

L'ANNÉE 2019

Trois équipes d'entretien pour nos 5 sentiers ont été créées pour assurer le bon état de nos chemins avec du matériel communal adapté et l'aide de nos agents communaux. Tout le monde peut ainsi en profiter.



Pique-nique d'été aux Châtelliers le 25 Mai. Après la découverte en rando de la région des Châtelliers-Châteaumur.

Le 13 juillet à la Boup Handi Sport. Un bon groupe a tenu, cette année encore, à soutenir cette belle association.

À Arzal et la Roche Bernard les 16, 17 et 18 Septembre. Deux jours et demi ont été organisés pour randonner et découvrir ces localités touristiques. La vingtaine d'adhérents a découvert de beaux sentiers et profité d'un soleil chaleureux.



2020. De nouveaux marcheurs vont nous rejoindre, alors si cela vous fait envie de marcher avec notre association, nous aurons plaisir à vous accueillir.

Bonne et heureuse année 2020

Journée marche et pique-nique à la Bultière. Cette rando s'est déroulée le 28 mai autour du lac de la Bultière. Un bon groupe a pu ainsi profiter du décor et d'un agréable pique-nique ensoleillé.

Sortie annuelle à l'île de Nantes le 4 Juin. Malgré une matinée très pluvieuse, ce qui nous a fait changer de programme, mais nos guides ont su improviser pour nous faire passer une agréable journée aux 60 Farfa'Pieds très attentifs à leurs commentaires et explications.

COMPOSITION DU BUREAU 2020 :

- Président : **FONTENIT Bernard**
- Président d'honneur : **GODINEAU Joël**
- Vice-président : **HUVELIN Philbert**
- Trésorier : **VION Jean-René**
- Secrétaire : **RETAILLEAU Marie-Claude**

◆ FARFA LOC' » LOCATION DE MATERIEL »

Notre association a pour but d'accompagner les associations et les particuliers en mettant à disposition du matériel pour l'organisation de leurs manifestations et réceptions.

Pour notre 2^{ème} année, le service de location est toujours très apprécié puisque nous avons répondu à plus de 60 demandes de location (manifestations, mariages, anniversaires...)

En 2019, nous avons réalisé de nombreux investissements pour étoffer l'offre de location et pour répondre aux besoins des associations de St Paul avec l'achat de 15 mange-debout, d'un stand « parapluie » 3mX6m, d'un stand 6mX12m avec une remorque pour en assurer le stockage et le transport.

PROJETS 2020 :

- Achat de matériel de sécurité (Poids de lestage)

COMPOSITION DU BUREAU :

- Président : **Vincent BROSSET**
- Vice-président : **Richard LOUINEAU**
- Secrétaire : **Laurent MASSÉ**
- Trésorier : **Dominique YOU**
- Membre : **Anthony SACHOT**
- Membre : **Pierre JADAUD**

Les informations sur le matériel, les tarifs 2020, seront prochainement consultables sur le site internet de la commune : www.saintpaulenpareds.com.



Le bureau FARFA LOC' vous souhaite une très bonne année 2020

☛ **Pour toutes réservations de matériel ou pour une demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter :**

- farfaloc@gmail.com
- **Laurent MASSÉ - Tél : 06 03 10 04 36**
- **Vincent BROSSET - Tél : 06 60 48 51 75**
- **Suivez-nous sur Facebook**

IMPORTANT : associations, merci de nous donner les dates de vos manifestations en 2020



TARIFS LOCATION MATÉRIEL 2020

QUANTITÉ	MATÉRIEL	PARTICULIERS/ASSOCIATIONS EXTÉRIEURS À ST PAUL EN PAREDS Prix unitaire en € Tarif Week-end	OPTION A ASSOCIATIONS DE ST PAUL EN PAREDS Prix unitaire en € (25% du tarif) Tarif Week-end	OPTION B ASSOCIATIONS DE ST PAUL EN PAREDS FORFAIT ANNUEL = 100 € (Tout le matériel toute l'année)
4	Stand parapluie blanc 18 m ² (3mx6m) + 4 côtés + 2 Néons + Lestage	40 € (Caution 500 €)	10 € (Caution 500 €)	FORFAIT (Caution Annuelle 1000 €)
1	Stand blanc 72 m ² (6m*12m) + côtés + 4 Néons + Lestage AVEC REMORQUE DE TRANSPORT	120 € (Caution 500 €)	30 € (Caution 500 €)	FORFAIT
5	Barnum "Kermesse" vert 12 m ² (4mx3m)	12 €	3,00 €	FORFAIT
22	Table bois (8 personnes)	3 €	0,75 €	FORFAIT
15	Mange-debout + Housse noire	5 €	1,25 €	FORFAIT
48	Banc bois (4 personnes)	1 €	0,25 €	FORFAIT
24	le lot de 4 Chaises	1 €	0,25 €	FORFAIT
10	Néon	2 €	0,50 €	FORFAIT
200	Plateau	1 € les 10	Gratuit	FORFAIT

◆ LES FARFADETS FOOTBALL



Le bilan saison 2018-2019 est globalement positif. Malgré la frustration pour l'équipe A de ne pas accéder au niveau supérieur (D2) et la descente de l'équipe B en D5, nous gardons en mémoire que nous avons vécu un beau millésime. Jamais dans notre histoire, nous n'avons été si proche d'évoluer un niveau au-dessus, la D3. Nous aurions tous signé, il y a un an, pour vivre une saison comme nous l'avons vécu. Notre équipe fanion a porté fièrement nos couleurs. Le niveau de jeu proposé était de qualité, en atteste l'augmentation de la fréquentation des supporters au fur et à mesure que les matchs s'enchaînaient.

Fin Juillet, nous avons clôturé la saison par une très belle fête du foot avec la réception des équipes du VENDÉE HERBIERS FOOTBALL et de LA ROCHE VENDÉE FOOTBALL.

Place maintenant à une nouvelle saison historique, car en 2020, le club des FARFADETS pourra se vanter d'avoir 50 ans ! Il y a un demi-siècle, de « braves gens » ont décidé de créer ce club qui est le nôtre. Pouvait-ils s'imaginer que 5 générations plus tard, nous pouvions présenter un si beau visage en arborant 3 équipes seniors alors que les fusions sont légions autour de nous ?

Nous sommes concentrés à honorer cette saison de la meilleure des manières en pratiquant du beau football, dans la bonne humeur. Du travail est bien évidemment nécessaire pour pouvoir continuer notre progression. Franck MASSÉ continue de diriger les seniors, il est épaulé par des binômes de joueurs pour organiser les entraînements. Merci à eux pour leur dévouement. Merci aussi, à tous les autres dirigeants, qui, chaque week-end,

accompagnent petits et grands et leur permettent de pratiquer leur sport favori. Merci à tous ceux qui nous soutiennent : nos sponsors, nos bénévoles, la commune.

Vous pouvez, d'ores et déjà noter la date du 6 Juin 2020 pour, avec nous, commémorer nos 50 piges lors d'un vin d'honneur qui sera offert à toute la commune.

D'ici là, il n'est jamais trop tard pour intégrer notre club en prenant une licence ou en se portant volontaire comme bénévole. Renseignez-vous sur notre site internet ou auprès de Basile REMIGEREAU, secrétaire du club.

Bonne et heureuse année dans vos foyers, et au plaisir de vous voir près des terrains !

Maxime FONTENIT,
président.

Site internet :
farfadets-football.fr
Suivez-nous sur
Facebook



◆ GYM ADULTE

Nous commençons la saison avec 35 inscriptions + 10 à la Marpa

Les cours ont lieu à la Salle de Sport tous les jeudis, dans la bonne humeur.

Nous avons repris le 12 septembre 2019 et nous terminerons le 18 juin 2020 par une marche.

Cours de 18h15 à 19h15, animé par Carole : Renforcement musculaire.

Cours de 20h30 à 21h30, animé par Nathalie : Step, Cardio, Renforcement Musculaire.

Carole intervient à la **Marpa des Lavandières**, les **mercredis après-midi de 15h à 16h** auprès des résidents avec de la gym douce. Les personnes non résidentes à la Marpa peuvent aussi s'inscrire. Elles sont les bienvenues.



Merci à nos fidèles adhérentes et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles.

Renseignements auprès de Catherine GUIGNARD
au 02 51 92 04 00 ou guignard.didier2@orange.fr



◆ COMITÉ DES COURSES

**EN 2019, LE COMITÉ A ORGANISÉ
2 COURSES CYCLISTES.**

Celles-ci ont eu lieu en parallèle les portes ouvertes des artisans St Paulais de LAFAC, zone du Charfait.
Merci à eux pour leur soutien financier.

Comme chaque année, une vingtaine de signaleurs bénévoles ont assuré la sécurité des coureurs lors du Chrono International des Nations (nous avons eu la chance de voir passer entre autres, le numéro 1 mondial du cyclisme sur route : Primoz ROGLIC).
Merci à l'ensemble des fidèles signaleurs et aux St Paulais pour leur compréhension face aux difficultés de circulation rencontrées lors de cette journée.

Le point fort de la saison 2019, reste l'organisation de la traditionnelle randonnée pédestre et VTT des « Bichottes ».

Pour cette 28ème édition, nous avons eu le plaisir d'accueillir 1355 participants (306 VTT et 1049 marcheurs).

Cependant, nous avons constaté des incivilités : flèches inversées ou enlevées.

Ce type d'incident peut engendrer une répercussion sur la pérennité de l'épreuve (insatisfaction des participants). Bien évidemment, nous nous excusons auprès des participants de ce fait indépendant de notre volonté.

De plus, la sécheresse estivale ne nous a pas permis de proposer les traditionnelles Bichottes mais des choux cuisinés à la « méthode St Paulaise » : merci à notre chef cuisinier pour son plan B !

Une nouvelle fois, nous tenons à remercier l'ensemble des fidèles bénévoles ainsi qu'aux nouveaux venus pour leur disponibilité (toute personne intéressée pour intégrer l'équipe est la bienvenue !)

Le comité des Courses vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2020.

◆ PALET CLUB ST PAULAIS

Pour commencer, l'ensemble du Palet Club Saint Paulais vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Avec un effectif de 42 licenciés, dont 5 femmes et 3 jeunes de moins de 18 ans, le club de palets se porte bien.

Lors de la saison précédente, suite à notre 2ème place, nous montons en D2 en tant que meilleur deuxième parmi 3 groupes.

Evidemment, l'objectif de cette année est le maintien !

Nous vous accueillons le vendredi soir, jour d'entraînement à partir de 20h30.

Ambiance, Convivialité, Fair-play, Plaisir sont les mots d'ordre du club.

SPORTIVEMENT

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : **LABORIEUX Joackim**

Vice-Président : **POUZET Fredy**

Secrétaire : **CORNUAU Mélinda**

Trésorier : **BREGÉON Adrien et POUPIN François**



☛ Pour plus de renseignements :

LABORIEUX Joackim : 06 82 37 98 99

◆ EXPRESSION CORPORELLE ENFANT

Les cours d'expression corporelle enfant ont repris le jeudi 12 septembre 2019 avec Carole GILBERT.

Le fonctionnement est toujours le même : Carole récupère les enfants à la sortie de l'école et les emmène à la salle de sport.

Les cours ont lieu de 16h45 à 18h.

Cette année, elles sont 9 filles âgées de 5 à 8 ans.

Au programme : échauffement, jeux sur tapis, chorégraphies...



Date du gala : Vendredi 19 juin 2020- 19h à la salle des fêtes (date à confirmer)

☛ **Contact : Céline SACHOT au 06 26 32 70 41 ou Carole GILBERT 06 78 55 37 00**



◆ JUS DE POMMES

Voilà un an déjà, que Familles Rurales a réinstallé l'atelier jus de pommes au Prieuré, près du foyer des jeunes.

Le lot de bouteilles a été renouvelé, la saison commence en septembre et se termine en décembre.

C'est un endroit convivial, on y vient en famille, ou entre amis, pour y réaliser un produit 100 % naturel.



RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

- Vous apportez vos pommes (2 kg de pommes font 1 litre de jus de fruits).
- Nous fournissons les bouteilles (0.30 € l'unité), les capsules sont fournies
- Vous payez aussi la façon (0.30 € la bouteille).
- Broyage, pressage, enfûtage, pasteurisation, mise en bouteille : les étapes de l'élaboration du jus de pommes se font au minimum à 3.

☛ **La réservation se fait chez Dominique Caillaud kio.dom@hotmail.fr ou Bernard Palussière be.palussiere@laposte.net**

◆ GERBE DE L'AMITIÉ

Comme les autres années, 2019 a commencé par notre bal à l'espace Herbauges le 13 janvier, manifestation indispensable pour la vie de l'association...



Puis, **le 30 janvier**, ce fut notre Assemblée Générale, toujours au restaurant du Loup Blanc en présence de 75 personnes, à cette occasion l'animation a été assurée par le groupe «L'Air de rien» musiciens-conteurs. Nous avons enregistré 97 adhésions avec des plus jeunes qui viennent compenser les arrêts.

Le 9 février, nous sommes allés, avec nos voisins de St-Michel-Mont-Mercure, à Nantes pour assister au spectacle de la CLOCHE ; humour, danses et paillettes...

En Mai, les 20 et 21, c'est à St Caradec que 35 adhérents ont assisté au très bon spectacle de Marie Guertzille, où toute la maisonnée nous fait passer 2 belles et bonnes journées dans leur ferme de Kerbristou.



Le pique-nique d'été a rassemblé 64 participants, **le 8 août** à la salle des fêtes.

La dernière sortie s'est déroulée au Fenouiller afin d'assister à l'Auberge du Pout'on, au dîner spectacle « Copains Cochons » pour un plaisir du palais et d'amusement.

L'année s'est achevée par notre traditionnel repas de Noël **le 12 décembre** à la salle des fêtes, dans la bonne humeur et la convivialité

Bonne année 2020 à tous.

Mot de l'élu

Comme le disait Michael JORDAN :
« Certains veulent que ça marche, d'autres aimeraient que ça arrive et quelques-uns font que ça ARRIVE »

MERCI au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et tous ceux qui œuvrent bénévolement pour nous aider à remplir toutes les missions en faveur de nos aînés :

Transport solidaire, aide à domicile, temps de partage comme le goûter des aînés ou toutes les nombreuses animations de l'année proposées par les uns et aux autres : chorale, ballade en Joëlette, belote, atelier bricolage ... sont une véritable source de moments de bonheur partagés ensemble !

Grâce à vous,
Christelle BOURMAULT

COMMISSION ACTION SOCIALE



Marie-Jo Jauzelon, Jean-Yves Ageneau, Bénédicte GARDIN, Ismaël Naud, Marie-Edith Lucas, Sandrine Voisine, Catherine Remigereau, Guy-Marie Giraud, Olivier Gounord, Nadine Grelet, Gilles Pineau, Christelle BOURMAULT, Roland Fontenit et Céline Vigneron

◆ MATINALE DU HANDICAP

Toute jeune association, puisque créée il y a 1 an à l'occasion de la matinale du 23 décembre 2018, la **Matinale du Handicap** a permis, grâce aux bénévoles, aux partenaires, aux Jeunes Farfadets et à tous les donateurs, de réussir un coup d'éclat dès son origine.

EN EFFET, LES BÉNÉFICES DÉGAGÉS LORS DE CETTE MATINALE ONT FINANCÉ :

- un véhicule tout-terrain pour Jérôme SACHOT, paraplégique depuis une quinzaine d'années
- 2000 euros pour l'association « Dans les yeux de Valentine », à Rochetrejoux
- 2000 euros pour l'association « Dans les pas de Justine », à Rochetrejoux
- 2000 euros pour l'association « Mélusine », aux Herbiers. Cette association organise et gère les sports pour les handicapés.

Forts de cette réussite, nous avons, en association avec Cabaret Saint Paul, organisé la Fête des Battages le 31 août 2019. Avec les mêmes ingrédients que le 23 décembre (bénévoles, partenaires, etc.), nous avons pu remettre 4600 € aux parents de la petite Jenny de Ste Cécile pour participer à l'achat d'une chambre



hyperbare destinée à faciliter son développement. En effet, Jenny, 6 ans, a été victime, à l'âge de 2ans ½, d'un AVC lors d'une intervention chirurgicale. Nous avons, également, pu offrir un PC portable à Amélia, marraine de la fête, paraplégique depuis sa naissance.

Nous remercions, en notre nom et au nom des bénéficiaires de nos actions, toutes les personnes et associations qui nous ont aidés lors de ces fêtes.

NOTRE VOLONTÉ EST DE CONTINUER :

- L'association Farfa des Raids nous a déjà informé de son soutien pour 2020
- Nous participons aux courses du Père Noël, notamment la course de 125 km, organisée par l'ABV, des Herbiers, les 21 et 22 décembre dernier.

Nous aimerions, pour cela, étoffer notre équipe et pouvoir faire appel à un vivier de bénévoles, en fonction des besoins pour chaque manifestation organisée.
N'hésitez donc pas à nous rejoindre !

Les contacts :

- Marc AUGUIN : 06 13 02 55 84
- Christian MERLET : 06 48 33 86 69
- Jean-Marcel SOURISSEAU : 06 11 31 95 98
- Jojo GRELET : 06 13 53 15.73

RÉSERVEZ VOTRE DATE :

Soirée dîner-spectacle samedi 10 octobre 2020, Salle polyvalente

◆ L'AVAND'HIER

Cette association a pour but d'organiser l'animation de la MARPA de St-Paul-en-Pareds afin d'agrémenter le séjour des résidents.

TOUS LES ANS, PLUSIEURS MANIFESTATIONS SE DÉROULENT :

- Tout au long de l'année, une équipe de chanteurs est venue égayer un lundi après-midi par mois avec un accompagnement, très apprécié, avec à la guitare : Philippe Faucheu. Les résidents peuvent chanter les paroles grâce aux cahiers de chants qui ont été élaborés.
- Le loto annuel s'est déroulé le 3 mars 2019. Le gros lot est un séjour à Luz Ardiden.
- Le repas de Noël s'est déroulé le samedi 7 décembre 2019 avec les membres de la famille des résidents et leurs amis.
- Cette année, quelques jours de vacances au Centre du Porteau ont été proposés au mois de juin et plusieurs volontaires y sont partis. Leur séjour a été agrémenté d'une visite au musée des Olonnes, ainsi qu'une soirée au casino leurs mettant des paillettes plein les yeux, cependant ils n'ont pas gagné le gros lot !!
- Henri Mütschler, responsable de l'atelier jardinage a réuni à plusieurs reprises une équipe de bénévoles pour entretenir le pourtour de la Marpa. Ils ont égayé, avec des semis de fleurs, les jardinières, ainsi que les carrés de potager dans lesquels ont été semés et plantés des légumes.

Pour l'année 2019, les résidents ont fait deux sorties en joëlette avec Bernard Fontenit et quelques bénévoles de l'association des Farfa'Pieds, que nous remercions pour leur disponibilité. Nous sommes allés vers Berton avec Madeleine Blanchard et Monique Lucas. Au mois de septembre, nous avons fait une sortie en joëlette avec Marie Taveneau et Pierre Fontenit et le retour avec Odile Sauvêtre à La Grotte du Boistissandeau et visite de la chapelle. Nous avons prié, pris le goûter à la grotte et six autres résidents sont venus en voiture avec Hélène et Catherine...

Pour certains résidents, c'était une première fois : découverte de petits chemins et sorties conviviales en plein air et souvenirs d'enfance.



☛ Si vous souhaitez adhérer à l'association «L'Avand'Hier», contacter :
Président Gilles PINEAU - Tél 02 51 92 03 12 ou par mail à lavandhier@gmail.com

◆ MARPA

L'équipe de la MARPA « Les Lavandières » travaille au quotidien pour contribuer au bien-être de ses résidents, en leur proposant des activités variées et adaptées, tout en leur offrant un espace de vie sécurisé.

Comme le dit si bien Madeleine B : « À la MARPA, le temps passe si vite !!! Le lundi matin, le tableau est déjà de sortie avec toutes les activités de la semaine. À nous de décider bien sûr, cela nous aide à rester en forme. »

L'accompagnement est à la fois collectif et individuel, afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de chaque résident à tous les instants.

De nombreux moments de convivialité sont présents tout au long de l'année, en intergénération, pour sans cesse apporter de l'entraide au quotidien des résidents. « Mais faudra pas le répéter, car c'est un secret, on n'est pas toujours sérieux à la MARPA de Saint Paul. Avec nos petites histoires de jeunesse, qui nous rappellent de si bons souvenirs, que parfois nous oublions nos âges. » Tels sont les mots de Madeleine B. pour caractériser sa vie à la MARPA.



SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA RÉSIDENCE, OU VENIR VISITER, CONTACTER :

- La directrice de la MARPA :
Mme GARNIER Hélène
02 51 92 29 29
marpaleslavandieres@orange.fr
- La présidente du CCAS :
Mme GARDIN Bénédicte
02 51 92 03 20
mairie@saintpaulenpareds.fr

◆ GOÛTER DES AÎNÉS

INFO FLASH : A noter dans vos agendas, le goûter des aînés pour les plus de 70 ans, le 1er avril 2020 à 15h00 à la MARPA des Lavandières avec animation.

Spectacle «Les Gils»



◆ COEUR DU MONDE



Association à but humanitaire

L'Association Cœur du Monde existe depuis 2006. Son action est importante puisque nous sommes présents dans 3 pays. Il n'y a pas de classement de pauvreté, mais Madagascar et Haïti sont quand même reconnus pour faire partie des pays les plus pauvres au monde... Beaucoup d'entre eux, malgré leurs journées laborieuses, ont seulement 1€ par jour pour vivre.

Au moment où j'écris ces lignes (le 10 octobre 2019), Haïti est au bord de la guerre civile. Après avoir connu, depuis 7 ans, plusieurs catastrophes naturelles (tremblement de terre, ouragans à répétition), c'est, depuis plusieurs semaines, un ouragan politique qui mine le pays. Le peuple veut se défaire de ces hommes politiques corrompus. La population meurt de faim. Des manifestations, des scènes de pillage dans les magasins et la violence ont lieu tous les jours. Espérons que la situation s'arrange, avant qu'elle ne dégénère...

SCOLARISATION - PARRAINAGES CONSTRUCTION

L'année 2019 se termine avec une progression de 208 parrainages, puisque nous sommes passés de 1255 à 1463 enfants scolarisés.

Pour pallier à leur manque de moyens et au nombre croissant d'enfants scolarisés, Cœur Du Monde a financé, depuis la création de l'association, la construction de 47 classes et la rénovation de 4 classes, réparties au Sénégal, à Madagascar et Haïti.

De plus, 17 classes sont également en cours de construction sur Madagascar et Haïti et 4 autres restent en projet sur Haïti.

«Nous ne vous remercierons jamais assez...» Voilà ce que nous disent les parents des enfants parrainés.

NUTRITION

Dans certaines écoles, on se doit aussi d'aider à la nutrition. Cœur Du Monde finance environ 1000 goûters par jour d'école. À Haïti, ce sont 600 assiettes de riz et d'haricots aux repas de midi et 100 assiettes à Madagascar. Pour beaucoup de ces enfants, ce sera le seul repas de la journée...

CŒUR DU MONDE vous remercie de les aider par vos dons (la défiscalisation est de 66 %), ou en participant aux diverses manifestations de l'Association.

N'hésitez pas à consulter notre blog pour suivre les différentes actions et manifestations www.coeurdumonde.over-blog.com

Bonne année à vous tous

☛ Site de l'association www.coeurdumonde.com

Blog www.coeurdumonde.over-blog.com

E-mail : coeurdumonde@hotmail.fr

Jean-Yves AGENEAU membre du bureau de Cœur du Monde - 23, rue du Boistissandeau St Paul en Pareds
Tél. 02 51 92 02 25



◆ AIDE À LA MISSION GONDON



Notre association a été créée en 1995 pour répondre à la demande de Sœur Marie-Madeleine Fumoleau qui était à l'époque aide-soignante au dispensaire GONDON de Bafia au Cameroun. Elle nous a sensibilisés aux besoins du centre de santé pour des aiguilles de vaccination et des médicaments. Aujourd'hui, nous n'envoyons plus de médicaments ; nous finançons des projets de développement des 3 centres de santé gérés par les Ursulines de Jésus au Cameroun.

Nous recevons des dons au cours de chaque année, particulièrement lorsque l'association se rend visible lors de concerts et au moment de l'assemblée générale qui a lieu à Saint Paul. Nous organisons des manifestations (soirée dansante, concerts vocaux). Les fonds sont gérés au plus près en limitant

les frais généraux. 98,5% des fonds vont directement aux projets que nous soutenons. Nous envoyons quelques milliers d'euros chaque année en fonction des projets.

Nous avons à choisir entre les différents projets qui nous sont proposés car les besoins sont importants. Nous recevons toujours les devis qui correspondent aux priorités de travaux établis par les responsables des centres de santé. Depuis quelques années, nous avons la chance de recevoir des médecins, des responsables qui nous transmettent les différents besoins exprimés sur place. Ainsi, lors de notre dernière assemblée générale le samedi 12 octobre à Saint Paul, nous avons reçu Sœur Marie-Jo Bellanger qui retourne avec joie au service des centres de santé au Cameroun. Elle nous a montré en photos ce que notre association a financé en installation et en matériel. Nous aimons ce lien avec la réalité du terrain et cela nous conforte dans notre désir de collecter des fonds pour financer d'autres projets.

☛ Contact Président :

Yves CHEVALLEREAU - Tél. 02 51 91 17 76

e-mail : yves.chevallereau@wanadoo.fr

➤ UNC – AFN ST PAUL EN PAREDS

L'année 2019 s'est terminée avec 17 membres :

- 9 A.F.N.,
- 7 veuves d'anciens combattants,
- 1 sympathisant.

2 anciens combattants sont décédés : Gérard MERLET et Jean-François COUDRAIS.

Le 9 juin 2019, plusieurs membres de Saint-Paul-en-Pareds étaient présents au congrès départemental de l'UNC à Venansault sur le thème : « le devoir et la mémoire ». A cette occasion, 22 jeunes porteurs de drapeau étaient présents, œuvrant pour la transmission intergénérationnelle entre l'armée et la jeunesse. Au cours de cette journée, les deux premières cartes jeunes de l'UNC de Vendée ont été décernées par Michel Leboeuf, Président de l'UNC 85.

Le 14 juin 2020, l'UNC-AFN de Saint-Paul-en-Pareds, conjointement avec les autres associations d'anciens combattants du secteur des Herbiers et des alentours, organise le 87^{ème} congrès départemental de Vendée, aux Herbiers. Au cours de celui-ci, 3 500 personnes sont attendues.

L'Union Nationale des Combattants et Soldats de France de Vendée est une association forte de 12 250 adhérents. Cependant, il nous faut recruter afin de faire perdurer les valeurs de notre association : le civisme, le patriotisme, le respect des autres, l'amour du drapeau tricolore, l'amour de son pays, la France.

L'UNC-AFN de Saint-Paul-en-Pareds est constituée d'anciens combattants ou de veuves d'anciens combattants. Si vous partagez nos valeurs, alors devenez membre de l'association

UNC-AFN en tant que soldat de France. Votre engagement permettra de faire perdurer ce devoir de mémoire des Saint Paulais qui ont combattu pour notre liberté.



☛ **Contact :**
M. Yves PASQUIER - Tél. 02 51 92 00 92





◆ LOCATION RÉSIDENCE ARDIDEN

Cette jolie résidence, située au cœur même des Pyrénées, vous accueillera tout au long de l'année.



Le logement est tout équipé (Lave-vaisselle, lave-linge, service à fondue...) et peut recevoir jusqu'à 8 personnes.

Sont également à disposition, une terrasse avec un salon de jardin, 2 vélos adultes, un barbecue, ainsi qu'une luge pour les enfants.

Idéalement située à proximité notamment, des stations de ski : Barèges / la Mongie et Luz Ardiden), du Parc National des Pyrénées et de plusieurs cirques tel que Gavarnie, Troumouse, etc...

Cette année, une quinzaine de familles ont pu profiter de ce cadre exceptionnel, entouré de montagnes et de pâturages.

Que vous soyez montagne d'hiver ou bien montagne d'été, les activités ne manqueront pas : Randonnée, Canyoning, Ski, Raquettes, Thalasso, Parapente, Vélo, ou sieste !

Les locations se font du samedi au samedi, n'hésitez pas à consulter les tarifs et l'agenda en ligne, sur le site de la commune dans l'onglet « assos et entreprises », rubrique « associations » - Résidence de vacances Ardiden.

Parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à offrir une semaine de vacances en famille à vos proches.

Belles vacances à vous tous, et pensez à réserver !!
Franck et Yvan

☛ Réservation :

- Franck Voisine
6 Rue des Mésanges - Tél : 02 51 61 67 29
- Yvan Pasquereau
9 Rue des Mésanges - Tél : 02 51 64 67 93

La réservation sera faite uniquement par un habitant de St Paul qui sera responsable pour l'association FAMILLES RURALES ST PAUL

TARIFS ARDIDEN 2020

- **TARIF Basse Saison (1^{er} Avril au 31 Décembre) hors vacances**

265€ la semaine

235€ la semaine (carte FR)

- **TARIF HIVER (1^{er} janvier au 31 mars) hors vacances**

420€ la semaine

380€ la semaine (carte FR)

- **VACANCES D'HIVER (février/ Mars) et de NOËL**

490€ la semaine

450€ la semaine (carte FR)

- **VACANCES DE PRINTEMPS (Pâques), Été et Toussaint**

440€ la semaine

400€ la semaine (carte FR)

- **FORFAIT WEEK-END**

220€ le week-end 3 jours (du vendredi matin au dimanche soir) hors période vacances.

185€ le week-end 3 jours (du vendredi matin au dimanche soir) hors période vacances. (Avec carte FR)



Les périodes de vacances concernées sont celles de l'Académie de Nantes.
Chèque vacances accepté



◆ SANTÉ - BEAUTÉ - PRENDRE SOIN DE SOI...

SOURISSEAU ARMOUET Marie Christine Réflexologue plantaire et reiki Soins énergétiques à domicile 06.49.31.36.69	GENEVIEVE COIFFURE Mme MARTINEAU Geneviève Coiffure mixte 02.51.92.01.70	BELLE ET SUBTILE Mme GABORIT Blandine Coiffure à domicile Saint Paul en Pareds et ses alentours 06.59.92.94.85	L'ATELIER DES SENS Mme BERNIER Alison Institut de Beauté 02.51.57.22.83	PINEAU Pascale Psychologue clinicienne spécialisée dans le Stress post Traumatique 06.62.08.03.12
Mme ROY Agathe Sophrologue 06.74.96.84.51	CABINET D'INFIMIÈRES Mme DURET Peggy Mme POULAIN Laura Infirmières 06.33.44.68.06	VAL&BIO - SIAUD Valérie Coiffure à domicile Coloration végétale 06.61.72.30.90	TALBOT Magda Infirmière libérale 06.52.24.06.12	

◆ LA MAISON - BIEN CHEZ SOI...

ARMEL AGENCEMENT SARL CHEVALLEREAU Arnel Artisan menuisier 07.89.58.38.72	BOUDAUD Vincent SARL Cuisines et salles de bains 02.51.64.77.37	CJ PAYSAGE M. JAUZELON Clément Paysagiste Travaux de création, entretien 06.26.60.24.18 - 02.52.65.01.24	CHARRIER Yvon SARL Peinture Produits décoratifs Revêtements murs et sols Ravalement façade Traitements toiture et façade 02.51.64.77.31	CRÉATIONS DU BOCCAGE Mr VILLENEUVE Fabien Conception plan 3D et réalisation jardins d'agrément 06.36.68.03.97 - 02.44.38.23.91
EDICA - Mr DIDIER Gérald Carrelage neuf et rénovation 06.22.41.77.24	PUAUD/MICHAUD (ETS) PUAUD Freddy MICHAUD Nicolas Plâtrier carreleur isolation et cloison sèche 06.76.40.03.78 - 02.51.57.85.18	REMIGEREAU GRELET SARL Charpente Menuiserie Ebénisterie Agencement 02.51.61.75.15	TANGELEC Mr GROULET Tanguy Électricité générale Neuf et rénovation Maison connectée 07.66.70.85.60	AMIRETZ 85 Vente et installation d'antenne (maisons individuelles et collectifs) Vente et installation d'alarme (maisons individuelles et commerces) Dépannage internet 06.33.05.00.14
Propriétés privées Mr Franck VOISINE Conseiller immobilier indépendant 07.89.57.19.48	ROUZEAU Thierry Plomberie Chauffage Électricité 02.51.92.00.55	Mr GAUTRON Jean-Michel Maçonnerie 02.51.92.01.88		

◆ ENTREPRISES - AUTRES ACTIVITÉS

AJM Automatismes Industriels Mr MARCHAND Jérôme Mr JADAUD Aurélien Maintenance industrielle 02.44.38.63.64 - 06.74.06.72.07	FORET-AGIR Mr FAUCHEUX Philippe Entreprise forestière Bois de chauffage 06.03.70.21.21	GARAGE LUCAS SARL Mécanicien Auto - Tôlerie Peinture - Vente voitures 02.51.92.05.19	LE GASTEROPOTE SARL Mr BILLAUD Denis Responsable du marché escargots Hélinove 07.71.64.12.74	MC AGRI SARL Matériel Agricole Forge 02.51.92.02.21
MINOTERIE PLANCHOT Minoterie 02.51.92.01.40 - 06.10.21.47.43	ROIRAND GAUVRIT TP SARL Travaux Publics 02.51.67.55.14	SOLIDEO - Mr GENTY Gaël Bureau d'études Techniques industrielles 02.51.61.75.15	SOULARD ERNEST ETS Conserverie de Foie Gras 02.51.92.02.20	CAVAC Commerce de gros (commerce interentreprise) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail 02.51.92.00.26

◆ ALIMENTATION - LE GOÛT DU LOCAL...

AUBERGE DES FARFADETS Mme MOREL Méline Bar Tabac Restaurant Chambres d'hôtes 02.51.92.00.41	GAEC JEANNIERE Frères Maraîcher 02.51.92.00.62	L'AQUILONE Mme PHELIPOT Geneviève Pizzas à emporter 06.80.66.77.53	MAISON PLANCHOT Boulangerie pâtisserie 02.51.92.01.96	RAYON DE MIEL GAEC Méli Bocage - Famille TEXIER Apiculteurs récoltants Magasin vente directe 02.51.57.20.54
---	--	---	---	---



◆ LA FIBRE OPTIQUE, AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour soutenir l'activité économique et rester attractive, la Communauté de communes du Pays des Herbiers fait partie des 1^{ers} territoires vendéens raccordés à la fibre optique. La ténacité des élus permet aujourd'hui à nos entreprises de demeurer compétitives.

Le numérique a intégré la vie quotidienne de chacun d'entre nous et ce n'est que le début. Télévision en HD, visioconférence, stockage de données, télé-médecine, ... les applications d'aujourd'hui et de demain n'ont pas fini de nous surprendre, tant dans la sphère professionnelle que personnelle.

C'est pourquoi le Pays des Herbiers s'est associé à Vendée numérique pour déployer des infrastructures numériques ultrarapides. « Prendre le 1^{er} train de la fibre optique était évidemment une nécessité. Au vu de notre dynamisme économique, nous en avons fait une priorité », explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

L'ensemble des parcs d'activités des 8 communes, les Mairies, les écoles, les maisons de santé, ... et le centre-ville des Herbiers (8 300 lignes) seront ainsi raccordés au Très Haut Débit. C'est déjà le cas pour 80% des parcs d'activités. Sauf contraintes techniques particulières, l'ensemble des zones d'activités devrait être équipé d'ici début 2020. Une deuxième phase de travaux débutera ensuite, avec pour objectif de raccorder 100% des Vendéens à la fibre d'ici fin 2023.



➔ **Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, consultez la carte interactive de Vendée numérique.**
<https://www.vendeenumerique.fr/carte-interactive/>

PRATIQUE

COMMENT ME RACCORDER ?

Comme pour l'électricité, le gaz ou l'eau potable, la fibre optique est amenée à proximité. Charge ensuite à chacun de faire réaliser les travaux de raccordement entre le domaine public et son espace privé.

LES ETAPES

- 1 Je vérifie que mon adresse est éligible sur la carte interactive de Vendée numérique : www.vendeenumerique.fr
- 2 Je contacte un fournisseur d'accès Internet présent sur le réseau Vendée Numérique. La liste des opérateurs est disponible sur www.vendeenumerique.fr
- 3 Je souscris une offre d'abonnement et fixe un rendez-vous avec un technicien.
- 4 Un technicien intervient à mon domicile pour raccorder la fibre à mon logement ou mon entreprise.

ON A DECRYPTÉ POUR VOUS

FttE

Fiber to the Enterprise = fibre professionnelle

La FttE est la solution la plus fiable, rapide et sécurisée pour travailler, envoyer et stocker des données, utiliser des logiciels professionnels. C'est celle-ci qui est déployée sur 63 sites prioritaires dont les 34 zones d'activités du Pays des Herbiers, les écoles, les Mairies, les maisons de santé,...

FttH

Fiber to the Home = fibre aux particuliers

La FttH adaptée aux usages domestiques : télé 4K, téléchargement de photos et de vidéos mais également pour le travail à domicile. C'est celle-ci qui est actuellement déployée sur 8 300 prises aux Herbiers et d'ici 2023 sur l'ensemble du Pays des Herbiers.



NAISSANCES

Lucie VENDÉ	filles de Mr Cédric VENDÉ & Mme Amélie FILLON	née le 30 janvier 2019
Jules MERLET	fil de Mr et Mme Fabien & Céline MERLET	né le 13 mars 2019
Elisa MERLET	filles de Mr et Mme Fabien & Céline MERLET	née le 13 mars 2019
Constant GABORIAU	fil de Mr Corentin GABORIAU & Mme Éloïse COUSIN	né le 30 mars 2019
Cassandre BLANCHARD	filles de Mr Jérémie BLANCHARD & Mme Mélanie SOURISSEAU	née le 10 avril 2019
Robin VILLENEUVE	fil de Mr Fabien VILLENEUVE & Mme Elodie CHASSERIAU	né le 11 avril 2019
Jules VILLENEUVE	fil de Mr Fabien VILLENEUVE & Mme Elodie CHASSERIAU	né le 11 avril 2019
Romy GALLAND LENAIN	filles de Mr Arnaud LENAIN & Mme Noëlie GALLAND	née le 20 avril 2019
Gabin JADAUD	fil de Mr Antoine JADAUD & Mme Charlotte COUTANT	né le 11 mai 2019
Alia CORNUAU	filles de Mme Sandrine CORNUAU	née le 25 mai 2019
Gatien OUVRARD	fil de Mr Maxime OUVRARD & Mme Solène POUPIN	né le 26 juin 2019
Naya AUGUIN	filles de Mr Julien AUGUIN & Mme Alysso DHÉRUELLE	née le 27 juillet 2019
Louis ROULON	fil de Mr Benoît ROULON & Mme Claire OUVRARD	né le 3 août 2019



MARIAGES

Mr DELORME Christophe & Mme AUBRIOT Brigitte	le 06 avril 2019
Mr GRELET Charlie & Mme MICHINEAU Audrey	le 20 avril 2019
Mr REVAUD Mathieu & Mme SOULARD Julie	le 15 juin 2019
Mr SIMONNET Nicolas & Mme MARQUET Céline	le 15 juin 2019
Mr SOURISSEAU Camille & Mme GUINAUDEAU Cosette	le 24 août 2019
Mr LABORIEUX Joackim & Mme FORTIN Émilie	le 31 août 2019
Mr JAROUSSEAU Pierrick & Mme MASSÉ Eugénie	le 14 septembre 2019
Mr ROY Alexis & Mme MARCASSIN Chantal	le 14 septembre 2019

DÉCÈS

Mme Marie Madeleine FONTENIT	5 janvier 2019
Mr Edbert BONNENFANT	5 février 2019
Mme Anne Marie ROUZEAU	1 ^{er} avril 2019
Jules VILLENEUVE	11 avril 2019
Mme Marie FOUQUET	5 avril 2019
Mr Gérard MERLET	21 mai 2019
Mr Rémy MERLET	30 juillet 2019
Mr Jean-François COUDRAIS	20 août 2019
Mme Claudie AGENEAU	05 novembre 2019



PREMIÈRE ÉTAPE POUR TOUS LES DOCUMENTS

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'**ANTS**
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants **FranceConnect**

- ➔ **Mairie des Herbiers**
Tél. 02 51 91 07 67
- ➔ **Mairie de Pouzauges***
Tél. 02 51 57 01 37
- (*) sur rendez-vous uniquement



PASSEPORT (*)

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barre qui sera scanné en mairie

J'achète un timbre fiscal sur le site
<https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule». Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

**Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect



CARTE D'IDENTITÉ (*)

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barre qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



PERMIS DE CONDUIRE

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je le déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://1/permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à domicile



VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE ?

Si vous venez d'aménager à Saint-Paul-en-Pareds, une visite en mairie est la bienvenue. Vous pourrez nous communiquer votre état civil et celui des membres de votre foyer, inscrire vos enfants au restaurant scolaire, effectuer votre inscription sur les listes électorales...

Vous pourrez également vous inscrire à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui se tient chaque année en novembre

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars 2020 (1^{er} tour) et 22 mars 2020 (2^{ème} tour).

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au plus tard, le 6^{ème} vendredi précédant le scrutin : **le vendredi 7 février 2020.**

Comment s'inscrire ?

Vous devez vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez également vous inscrire directement sur le site « service-public.fr ».

Depuis le 11 mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale sur le site « service-public.fr » afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si vous n'êtes pas retrouvé par cette application, vous êtes invité à contacter votre commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales.

LE DÉFIBRILLATEUR



Le décret du 4 mai 2007 autorise toute personne non médecin à utiliser un défibrillateur automatique.

En cas de malaise cardiaque, un appareil est à la disposition du public à l'entrée de la salle des fêtes en extérieur. À l'avenir, 2 défibrillateurs seront installés à la Salle de Sport et à la Marpa.

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous vous rappelons que vos petits compagnons ne doivent pas divaguer dans les rues.

Nous vous demandons également de prendre les mesures nécessaires pour éviter les aboiements venant occasionner une gêne pour votre voisinage, et pour le bon vivre quotidien des citoyens de la commune, merci de prendre soin de ramasser les déjections sur le domaine public. Nous vous remercions pour votre compréhension.



NUMÉROS D'URGENCE

- **SUEZ** : 0969 320 404 (appel non surtaxé)
- **Assistante sociale du centre médico-social des Herbiers**
Mme Nobiron : 02.51.67.61.00

URGENCE : QUI APPELER ?

LE TRANSPORT SOLIDAIRE



Vous avez + de 60 ans et êtes dépourvu de moyen de locomotion ? Pour vous aider à vous déplacer, des chauffeurs bénévoles se proposent, en fonction de leurs disponibilités,

et utilisent leur véhicule personnel. Ils répondent à vos besoins ponctuels de déplacement si vous ne pouvez faire appel aux systèmes de transport existants.

Vous devez vous inscrire au préalable en mairie, muni d'une attestation de responsabilité civile et d'une pièce d'identité.

La personne transportée indemnise directement le chauffeur bénévole de ses frais kilométriques.

Toute personne souhaitant s'impliquer dans ce projet, peut s'inscrire à tout moment auprès du secrétariat de la mairie.

LES 10 RECOMMANDATIONS DU PILOTE DE DRONE LOISIR :



1. Ne survolez pas les personnes, les hélices du drone sont dangereuses. Conservez toujours une distance minimale de sécurité.
2. Respectez les hauteurs maximales de survol. Ces hauteurs sont fixées à 150 mètres par défaut et peuvent varier en fonction de certaines zones, notamment aux abords des aérodromes.
3. Ne perdez jamais votre drone de vue et ne l'utilisez surtout pas la nuit.
4. Interdiction d'utiliser votre drone en agglomération.

5. Ne survolez pas les aérodromes. Des distances minimales d'éloignements doivent être respectées, elles peuvent atteindre les 10 kilomètres.

6. Même chose pour les sites sensibles et protégés. Renseignez-vous sur le site www.geoportail.gouv.fr pour connaître les zones interdites.

7. Respectez toujours la vie privée des autres et prévenez-les si votre drone est équipé d'une caméra de surveillance.

8. Ne diffusez pas vos prises de vues sans l'accord des personnes concernées.

9. Vérifiez dans quelles conditions vous pouvez être assuré. En cas de doute, consultez le site de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile)

➡ **Pour éviter d'avoir des ennuis, respectez toujours ces 10 règles énoncées par le DGAC**

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020



Alexandra
HÉRAUD



Chantal
JAROUSSEAU



Marie-Jo
JAUZELON

Le recensement de la population débutera le 16 janvier 2020. A compter de cette date, nos 3 agents recenseurs parcourront la commune pour déposer dans votre boîte aux lettres, un courrier comprenant une notice. Cette notice vous indiquera les démarches à suivre pour effectuer votre déclaration en ligne avec vos identifiants, soyez attentif !

Si vous ne disposez pas d'ordinateur ou si vous souhaitez être accompagné pour les démarches, un ordinateur sera mis à votre disposition en Mairie, aux heures d'ouverture, soit :

du lundi au vendredi :
- de 9h à 12h30
le samedi :
- de 9h à 12h

Votre participation est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Merci à tous pour votre collaboration.

◆ CULTURE ET PATRIMOINE

PATRIMOINE SAINT PAULAIS

Mme Christiane ROUZEAU
3, rue du Moulin à Vent

Tél 02.51.57.63.02
christianejacquesrouzeau@orange.fr

CABARET SAINT PAUL

Mr Christian MERLET
56 rue de l'Eglise

Tél 02.51.92.09.36
christianmerlet85@orange.fr

LA GOROUÉE

Mr Eric AUVINET
2 rue des Colverts

Tél 09.61.61.94.27
auvinet.eric85500@orange.fr

LES JEUNES FARFADETS

Mr Quentin DOUBLET
7, cité des Jardins

Tél 06 74 64 40 47
quentin.dblt@gmail.com

◆ ENFANCE JEUNESSE

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Mme Sylvanie LIAIGRE
3 La Coudrinière

Tél 06.63.07.01.66

Mme Karine BLANCHARD
12 rue des Meuniers

Tél 06.72.22.35.04
pericolairesaintpaul@gmail.com

CENTRE LOISIRS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LES POLICHINELLES »

Centre de Loisirs « Les Polichinelles » d'été
et Club « YOUPI CM »
49 rue de l'Eglise

Tél 02 51 92 02 41
pericolairesaintpaul@gmail.com

Relation familles accueil de loisirs
Mme Angélique AUBERT
14 rue des Libellules

Tél 06.13.92.49.54
angelikaubert@hotmail.fr

FOYER DES JEUNES
Responsable parent : Mme Alexandra HÉRAUD
15 La Coudrinière

Tél 06.63.74.51.81
alex.heraud@laposte.net

OGEC
(Organisme de Gestion
de l'Enseignement Catholique)
Mr Jérôme BONNESOEUR

Tél 06.16.67.14.45
jerome.bonnesoeur@orange.fr

APEL

(Association des Parents d'élèves
Enseignement Libre)
Mme Angélique AUBERT

Tél 06.13.92.49.54
angelikaubert@hotmail.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

Mr Dominique CAILLAUD
La Bardonnerie

Tél 02.51.92.02.48
kio.dom@hotmail.fr

BABY SITTING

Mme Hélène AGENEAU
12 rue de Beaulieu

Tél 02.51.92.07.36
helene.loic.ageneau@orange.fr

ATELIER D'ÉVEIL « LES P'TITS LUTINS »

Assistants Maternelles
Mme Sylviane NORMAND
20, la Coudrinière

Tél 02.51.61.67.32
davidsylviane@gmail.com

MAM LES PITCHOUNS

(Maison d'assistantes Maternelles)
5 Bis, rue du Moulin à Vent

Tél 07.68.36.87.42
les.pitchouns@yahoo.fr

◆ ACTION SOCIALE

LA MATINALE DU HANDICAP

Mr Marc AUGUIN
29 rue du Canal

Tél 06.13.02.55.84
marc.auguin.saintpaul@gmail.com

ASSOCIATION MARPA L'AVAND'HIER

Mr Gilles PINEAU
5, rue du Canal

Tél 02.51.92.03.12
gilpolino@gmail.com

◆ SPORTS ET LOISIRS

LES FARFADETS TENNIS DE TABLE

Mr Tony ROY
21 rue des Lavandières
Tél 06.18.22.75.32
tony.roy147@gmail.com

LES FARFA'PIEDS

Mr Bernard FONTENIT
27 rue du Boistissandeau
Tél 06.16.96.17.87
fontenit.bernard@orange.fr

FARFA LOC'

Mr Vincent BROSSET
15 Cité des Orchidées
Tél 06.60.48.51.75
farfaloc@gmail.com

COMITÉ DES COURSES CYCLISTES

Mr Eric BOBINET
20 rue des Hirondelles
Tél 02.51.92.09.25
bobinet.eric@wanadoo.fr

JUS DE POMMES

Mr Dominique CAILLAUD
La Bardonnerie
Tél 02.51.92.02.48
kio.dom@hotmail.fr

CLUB « CRÉATION ET BRICOLAGE »

Mme Monique BOUDAUD
7 La Proutière
Tél 02.51.92.01.21
dominique.retailleau@neuf.fr

BASKET LOISIRS

Mme Solène POUPIN
1, rue du Doué
Tél 06.77.61.96.86
solene.poupin@hotmail.fr

Mme Camille TESSIER
5, Cité Val du Petit Lay

Camille_tessier@hotmail.fr

LES FARFADETS FOOTBALL

Mr Maxime FONTENIT
30 rue de Beaulieu
Tél 06.19.41.32.45
maximefontenit@gmail.com

CLUB PALET LOISIRS SAINT PAULAIS

Mr Joackim LABORIEUX
1 rue des Libellules
Tél 06.82.37.98.99
joboyeux@hotmail.fr

CLUB 3^{ÈME} ÂGE « LA GERBE D'AMITIÉ »

Mme Anne-Marie FONTENIT
1, impasse de la Terrière
Tél 02.51.92.03.37
annem.fontenit@orange.fr

EXPRESSION CORPORELLE ENFANT

Mme Céline SACHOT
8 rue de Baritaude 85500 LES HERBIERS
Tél 02.51.64.70.95
a-sachot@orange.fr

FARFA DES RAIDS

Mr Sylvain DUHOUX
11, rue des Meuniers
Tél 02.51.92.01.23
duhous_99@yahoo.fr

BADMINTON LOISIRS SAINT PAULAIS

Mr Anthony RAUD
21, rue de l'Eglise
Tél 06.03.50.23.91
antoraud@gmail.com

SECTION GYMNASTIQUE

Mme Catherine GUIGNARD
4 Cité Val du Petit Lay
Tél 02.51.92.04.00
guignard.didier2@orange.fr

LA CHASSE

La société Les Hautes Terres
Mr Thierry AGENEAU
La Mosnière
Tél 06.18.76.45.19
ageneau.thierry@orange.fr

La société de St Paul en Pareds

Mr Grégory DEBUYSER
44 rue de l'Eglise
Tél 02.51.64.86.29
gdebuyser@hotmail.com

◆ DIVERS

CŒUR DU MONDE

Mr Jean-Yves AGENEAU
23 rue du Boistissandeau
Tél 02.51.92.02.25
coeurdumonde@hotmail.fr

AIDE À LA MISSION GONDON

Mr Yves CHEVALLEREAU
38, route Aurière
85500 LES HERBIERS
Tél 02.51.91.17.76
yves.chevallereau@wanadoo.fr

ARDIDEN MAISON DE VACANCES LOCATION

(Luz St Sauveur)
Mr Franck VOISINE
6 rue des Mésanges
Tél 02.51.61.67.29
f.voisine@proprietes-privées.com

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

Mr Yves PASQUIER
7 rue de Beaulieu
Tél 02.51.92.00.92

LAFAC

Mr Arnel CHEVALLEREAU
11 cité des Jardins
Tél 07.89.58.38.72
lafac.stpaulenpareds85@gmail.com

Mr Yvan PASQUEREAU
9 rue des Mésanges

Tél 02.51.64.67.93

◆ TARIFS MUNICIPAUX

ESPACE(S) LOUÉ(S)	Tarif habitant la commune		Tarif hors commune	
	Journée	WE	Journée	WE
	9h00-2h00	samedi au dimanche soir	9h00-2h00	samedi au dimanche soir
La grande salle A + sanitaires	250 €	400 €	350 €	550 €
La petite salle B (restaurant scolaire) + sanitaires	150 €	250 €	250 €	350 €
L'ensemble des salles A + B	350 €	450 €	550 €	700 €
OPTIONS				
Option : Scène	Gratuit		Gratuit	
Option : Pré avec salle	Gratuit		Gratuit	
Option : Office	80 €		80 €	
Un percolateur 40 tasses	10 €		10 €	
Un percolateur 80 tasses	20 €		20 €	
Une plaque Induction	20 €		20 €	
TARIFS SPÉCIFIQUES				
Tarif salle A réunion 1/2 journée sans cuisine En semaine uniquement	Gratuit		150 €	
Tarif verre d'amitié après cérémonie à Saint Paul	50 €		50 €	
Tarif installation la veille salle A (après 17h)	30 €		50 €	
Tarif installation la veille salles A et B (après 17h)	45 €		70 €	
Salle au périscolaire (uniquement pour les professionnels)	50 € la journée 30 € la 1/2 journée 10 € l'heure			
AUTRES CHARGES				
Forfait électricité été : 30€ par salle		Forfait électricité hiver avec chauffage : 80€ pour la grande salle; 40€ pour la petite salle et 120€ pour les 2 salles.		
Facturation déchets (4€) le passage pour 1 sac de 60 litres				
Pénalité pour non-respect du règlement 150 €				

◆ CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER		
Vendredi 17 janvier 2020	Galette des Rois Les P'tits Lutins	MARPA
Vendredi 17 janvier 2020	Assemblée Générale Farfa'pieds	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
vendredi 31 janvier 2020	Soirée jeux de société en famille APEL	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
vendredi 31 janvier 2020	Assemblée Générale Farfa'Loc	Petite salle - Saint Paul en Pareds
FÉVRIER		
Samedi 1 ^{er} février 2020	Concours de belote Farfadets Football	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Judi 27 février 2020	Atelier parent/enfant Communauté de Communes	Petite salle - Saint Paul en Pareds
Samedi 29 février 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
MARS		
Dimanche 1 ^{er} mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Samedi 7 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 8 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Samedi 14 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 15 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 15 mars 2020	Élections municipales 1 ^{er} tour	Salle du Conseil Municipal MAIRIE
Vendredi 20 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Vendredi 20 mars 2020	Carnaval	Saint Paul en Pareds
Samedi 21 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 22 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 22 mars 2020	Élections municipales 2 ^{ème} tour	Salle du Conseil Municipal MAIRIE
Samedi 28 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 29 mars 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
AVRIL		
Samedi 4 avril 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 5 avril 2020	Cabaret	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
MAI		
Samedi 9 mai 2020	Course d'orientation Farfa des Raids	Saint Paul en Pareds
Dimanche 30 mai 2020	20 ans des Jeunes Farfadets (manifestation publique)	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
JUIN		
Samedi 6 juin 2020	50 ans des Farfadets Football	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 14 juin 2020	Kermesse de l'école OGEC	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 14 juin 2020	Congrès Départemental de Vendée UNC/AFN	Les Herbiers
Mercredi 17 juin 2020	Remise des distinctions «Passeport du Civisme»	Espace Herbauges Les Herbiers
Vendredi 19 juin 2020	Gala de danse Expression corporelle enfant	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
JUILLET		
Lundi 13 Juillet 2020	Bal populaire	Saint Paul en Pareds
SEPTEMBRE		
Samedi 26 septembre 2020	La foire des 4 clochers vient chez vous LAFAC	Saint Paul en Pareds
Dimanche 27 septembre 2020	La foire des 4 clochers vient chez vous LAFAC	Saint Paul en Pareds
OCTOBRE		
Samedi 10 octobre 2020	Soirée dîner-spectacle La Matinale du Handicap	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Samedi 17 octobre 2020	20 ans des Jeunes Farfadets (manifestation privée)	En extérieur
NOVEMBRE		
Samedi 21 novembre 2020	Théâtre	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 22 novembre 2020	Théâtre	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Samedi 28 novembre 2020	Théâtre	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 29 novembre 2020	Randonnée des Bichottes	Salle de Sport - Saint Paul en Pareds
DÉCEMBRE		
Vendredi 4 décembre 2020	Téléthon	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Samedi 5 décembre 2020	Téléthon	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Samedi 5 décembre 2020	Théâtre	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds
Dimanche 6 décembre 2020	Théâtre	Salle Polyvalente - Saint Paul en Pareds



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

MAIRIE 42 rue de l'Église • Tél. 02 51 92 03 20 • mairie@saintpaulenpareds.fr

HORAIRE D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 • samedi de 9h à 12h

Découvrez toute l'actualité, les infos pratiques sur notre site :

www.saintpaulenpareds.fr



Rejoignez-nous sur : www.facebook.com/saintpaulenpareds

**St en Paul
areds**
Commune à vivre